N° 9 - ÉTÉ 1988

TENDANCES SOCIALES CANADIENNES

NUMÉRO 11-008F

STATISTICS CANADA STATISTIQUE CANADA
JUN 29 1988
LIBRARY
BIBLIOTHÈQUE

LE SIDA AU CANADA ☐ LE CANCER ☐ LES CRIMES DE VIOLENCE

Statistique Canada Statistics Canada

Canada

TOUT LE PAYS, D'UNE COUVERTURE À L'AUTRE

UNE DE NOS RICHESSES

UNE DE NOS TRADITIONS

L'ANNUAIRE DU CANADA —1988—

Déjà au siècle dernier, les premiers pas de la nation étaient consignés dans l'*Annuaire du Canada*. Aujourd'hui, l'*Annuaire du Canada* témoigne toujours avec précision et exhaustivité des multiples facettes de l'évolution du pays.

Physiographie * Démographie * Santé * Éducation * Emploi et revenu * Sécurité sociale * Logement et construction * Forêts * Pêches et fourrures * Agriculture * Mines et minéraux * Énergie * Sciences et technologie * Transports * Communications * Activités culturelles et loisirs * Industries manufacturières * Commerce et services * Banques, finances et assurances * Gouvernement * Système judiciaire * Relations extérieures, commerce et défense * Finances publiques * Revue de l'économie

Disponible en librairie, en téléphonant à Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-267-6677 ou en remplissant le bon de commande qui figure dans la présente publication.

$49.95 frais de port et de manutention en sus ($54 au Canada, $70 à l'étranger): numéro 11-402F au répertoire.

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec le Centre de consultation de Statistique Canada le plus près de chez vous.

BLAM (661 8013)

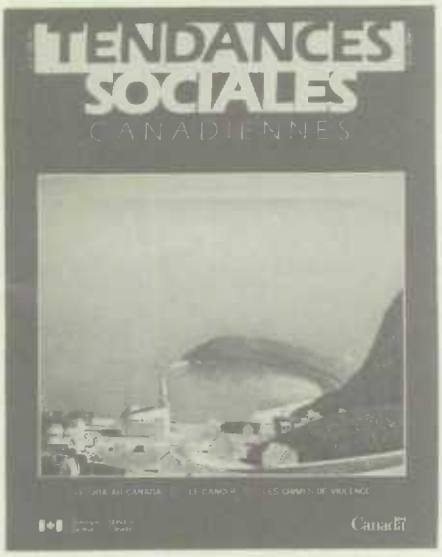

Page couverture: ***Tadoussac*** par Charles Fraser Comfort, OC. L'artiste a choisi des formes géométriques pour représenter le port de Tadoussac, situé à l'embouchure du Saguenay: formes cubiques pour les maisons, arcs pour les autres éléments du paysage. © Charles F. Comfort, OC, Musée des Beaux-Arts.

À propos de l'artiste:

Charles F. Comfort, OC, est né à Édimbourg (Écosse) en 1900. Quand il a douze ans, sa famille immigre au Canada et s'établit à Winnipeg. Après ses études à la Winnipeg School of Art, il poursuit sa formation à New York, puis rentre au Canada au début des années 1920. Au cours de sa carrière, il a enseigné à la University of Toronto et a occupé, en Europe, le poste de premier peintre de guerre pendant la Seconde Guerre mondiale; de 1960 à 1965, il a été directeur du Musée des Beaux-Arts du Canada. Charles F. Comfort est particulièrement connu pour ses aquarelles et ses grandes peintures murales.

TENDANCES SOCIALES CANADIENNES

TABLE DES MATIÈRES

Le sida au Canada 2
par Carol Strike

Les femmes dans l'enseignement universitaire canadien 5
par Judith Hollands

Le cancer au pays depuis 1970 8
par Leslie Gaudette et Georgia Roberts

L'industrie cinématographique au Canada 14
par Carol Strike

Revue annuelle des tendances de la population active 17
par David Gower

Voyages à l'intérieur du Canada 21
par Laurie McDougall

Les crimes de violence 24
par Holly Johnson

L'emploi chez les Canadiens ayant une incapacité 30
par David Gower

Perte de terres agricoles de qualité supérieure: l'exemple du sud de l'Ontario 33
par Mary Anne Burke

Indicateurs sociaux 35

Dans chaque numéro d'hiver figure la liste des articles parus pendant l'année

TENDANCES SOCIALES CANADIENNES

Directeur	Craig McKie
Rédacteurs en chef	Colin Lindsay Mary Sue Devereaux
Directrice adjointe et responsable du marketing	Mary Anne Burke
Directrice adjointe et responsable de la production	Jo-Anne Parliament
Coordonnatrice de la production	Cheryl Sarazin
Direction artistique et composition	Division des publications, Statistique Canada
Conception graphique	Griffe Design
Photos	Cattroll/Ritcey Photo Associates, Centre de la photo (Approvisionnements et Services Canada), Expansion industrielle régionale, Police d'Ottawa, Santé et Bien-être social Canada, et Tom Skudra Page 5, Douglas E. Walker/MASTERFILE; pages 9 et 16, Al Harvey/MASTERFILE; page 14, Ted Grant/MASTERFILE
Comité de revue	J.W. Coombs, D. Desjardins, J. Hagey, I. Macredie, D.B. Petrie, G.E. Priest et E.T. Pryor
Remerciements	Renée Beneteau, Martin Blais, Sylvie Blais, David Bray, Catherine Bronson, Kim Elmsley, Anne-Chantal Fontaine, Beryl Gorman, Carmen Lacroix, Lucie Lamadeleine, Renée Langlois, Daniel Scott, Cathy Shea et Rick Soulard

Tendances sociales canadiennes (n° 11-008F au répertoire; also available in English, Catalogue 11-008E) est publiée quatre fois l'an par Statistique Canada, Ottawa (Ontario), Canada, K1A 0T6. Copyright 1988 par Statistique Canada, tous droits réservés. Courrier de première classe payé à Ottawa, Canada. Tarif d'abonnement: $32 par année au Canada; $36 ($US 28) dans les autres pays. Coût au numéro: $8 l'exemplaire au Canada; $9 ($US 7) dans les autres pays. Étudiants: 30% de rabais. Envoyer les bons d'abonnement et les avis de changement d'adresse à: Statistique Canada, Vente des publications, Ottawa (Ontario), Canada, K1A 0T6. Prière de nous communiquer six semaines à l'avance l'ancienne et la nouvelle adresses. Abonnements par téléphone (sans frais d'appel): **1-800-267-6677**. Toute correspondance peut être adressée au Directeur, **Tendances sociales canadiennes**, Statistique Canada, immeuble Jean-Talon, 11e étage, Ottawa (Ontario), Canada, K1A 0T6. La revue **Tendances sociales canadiennes** ne pourra être tenue responsable de la perte de documents non réclamés. Le lecteur peut reproduire sans autorisation des extraits de cette publication à des fins personnelles à condition d'indiquer la source en entier. Toutefois, la reproduction de cette publication, en tout ou en partie, à des fins commerciales ou à des fins de redistribution nécessite au préalable l'obtention d'une autorisation écrite des Services d'édition, Agent de droit d'auteur, Centre d'édition du gouvernement du Canada, Ottawa (Ontario), Canada, K1A 0S9. Les commandes en nombre doivent être adressées au bureau de Statistique Canada le plus près.

ISSN 0831-5701

LE SIDA AU CANADA

par Carol Strike

La société canadienne n'est pas au bout de sa lutte contre cet ennemi redoutable que constitue le sida (syndrome immuno-déficitaire acquis). Le sida, dont l'agent causal est le virus de l'immunodéficience humaine (VIH), se transmet principalement par voie sexuelle. Cette infection virale rend le sujet plus susceptible de souffrir de tumeurs malignes, généralement mortelles, et d'infections dues à des germes opportunistes. Pendant que les recherches pour trouver un traitement curatif ou un vaccin se poursuivent et que sont menées des campagnes d'information dans les écoles et auprès du public, le nombre total de cas de sida continue d'augmenter au Canada.

Décès attribuables au sida

Au Canada, le premier cas de sida a été diagnostiqué en 1979. À la fin de 1987, on avait signalé 1,654 cas au total[1].

Un nombre record de nouveaux cas de sida (615) ont été diagnostiqués au Canada en 1987. Ce nombre était supérieur de 28 % à celui enregistré l'année précédente, de sorte que le nombre cumulatif de cas de sida au Canada était de 59 % plus élevé en 1987 qu'en 1986. Soulignons toutefois que ce taux de progression représentait un fléchissement, puisqu'en 1986 le nombre cumulatif de cas de sida était supérieur de 86 % à celui de l'année précédente. À la fin de 1987, 963 personnes étaient mortes du sida au Canada.

1. Toutes les données présentées dans cet article proviennent du Centre fédéral sur le sida, organisme attaché à Santé et Bien-être social Canada. En septembre 1987, à la demande du United States Center for Disease Control, le Centre fédéral sur le sida a accepté d'élargir ses critères de classement. Ces nouveaux critères seront appliqués à des cas apparus avant 1987 mais non comptés alors parmi les cas de sida existants. Par conséquent, le nombre total de cas de sida peut être encore plus élevé que celui relevé jusqu'à maintenant.

Une personne peut être porteuse d'anticorps contre le VIH pendant de nombreuses années sans présenter de symptômes ni développer aucune des maladies caractéristiques du sida. Le Centre fédéral sur le sida estime qu'il existe environ 30,000 porteurs au Canada. D'après les données les plus récentes, on estime qu'environ 35 % des porteurs contracteront le sida dans les six années qui suivront leur infection. Le Centre fédéral sur le sida prévoit par ailleurs que d'ici la fin de 1991 entre 4,000 et 7,000 personnes seront atteintes du sida.

Principaux facteurs de risque

La plupart des sidéens sont des hommes homosexuels ou bisexuels. À la fin de 1987, ces deux catégories représentaient 80 % du total des cas signalés et 84 % des nouveaux cas diagnostiqués durant l'année.

Les personnes originaires de pays où le VIH est très répandu formaient le deuxième groupe le plus touché par le sida. À la fin de 1987, les personnes de ce groupe représentaient 5 % de tous les cas. La plupart d'entre elles avaient été infectées par voie sexuelle.

Les toxicomanes qui se piquent représentaient 3 % du nombre total de cas de sida. De ceux-ci, 2.5 % étaient aussi homosexuels ou bisexuels et 0.6 % n'avaient aucun autre facteur de risque.

Les personnes ayant reçu des transfusions de sang complet ou de fractions de sang constituaient 5 % de tous les cas de sida et les hétérosexuels infectés par contact sexuel avec une personne à risque, 2 %. Chez 3 % des personnes atteintes, aucun facteur de risque n'a été identifié.

Deux pour cent des personnes atteintes étaient âgés de moins de 15 ans. À la fin de

1987, 33 cas de sida avaient été signalés chez des enfants. De ce nombre, 29 avaient été infectés *in utero* et 4 avaient contracté la maladie à la suite d'une transfusion de sang contaminé, avant que n'entrent en vigueur les tests antisida obligatoires dans les banques de sang.

Facteurs de risque supplémentaires: âge et sexe

C'est chez les hommes âgés de 20 à 49 ans qu'a été observée la très grande majorité des cas de sida. À la fin de 1987, 83 % des cas diagnostiqués se rapportaient à des hommes de ce groupe d'âge. Le taux de prévalence (cas nouveaux et anciens) le plus élevé a été observé chez les hommes de 30 à 39 ans (38 personnes pour 100,000). Des taux supérieurs à la moyenne ont été enregistrés chez les hommes âgés de 40 à 49 ans et de 20 à 29 ans (respectivement 24 et 13 personnes pour 100,000).

Chez les hommes de 50 ans et plus, le taux de prévalence était de 5 pour 100,000.

Degré de sensibilisation du public

En 1987, la société Environics Research effectuait un sondage pour évaluer le degré de sensibilisation du public canadien au sida. Dans ce sondage, on demandait aux répondants s'ils avaient entendu parler du sida. Selon les réponses données, la quasi-totalité de la population (99 %) connait la maladie. En outre, les résultats ont révélé que pour la majorité des Canadiens le sida est un problème grave. À la question « Selon vous, en ce moment au Canada, le sida est-il un problème très grave, assez grave, pas très grave ou pas grave du tout? », 80 % des répondants ont dit: « très grave ». En 1985, seulement 56 % des Canadiens avaient donné cette réponse.

Le degré de sensibilisation à la gravité du sida semble augmenter avec l'âge. Par exemple, 85 % des répondants âgés de 60 ans et plus estimaient que le sida était un très grave problème, comparativement à 74 % des 20 à 29 ans. En outre, les personnes mariées étaient également plus nombreuses que les célibataires à affirmer que le sida est un problème très grave (respectivement 81 % et 74 %).

L'attitude des Canadiens à l'égard du sida se révèle dans des sondages effectués sur des questions précises. Par exemple, *Decima Quarterly* posait la question suivante aux Canadiens en 1987: « Les compagnies d'assurance-vie peuvent juger nécessaire de demander à une personne désireuse de souscrire à une assurance de subir différents tests médicaux, entre autres un test de dépistage du sida, afin de décider de son admissibilité et du montant des primes à payer. Considérez-vous que l'application d'une politique semblable serait tout à fait acceptable, acceptable, inacceptable ou tout à fait inacceptable? »

Voici les réponses qui ont été fournies: 16 % ont jugé le test antisida tout à fait acceptable, 57 % acceptable, 20 % inacceptable, et 7 % tout à fait inacceptable. Un pour cent seulement des répondants n'avaient pas d'opinion.

Nombre de nouveaux cas[1] de sida, 1982-1987

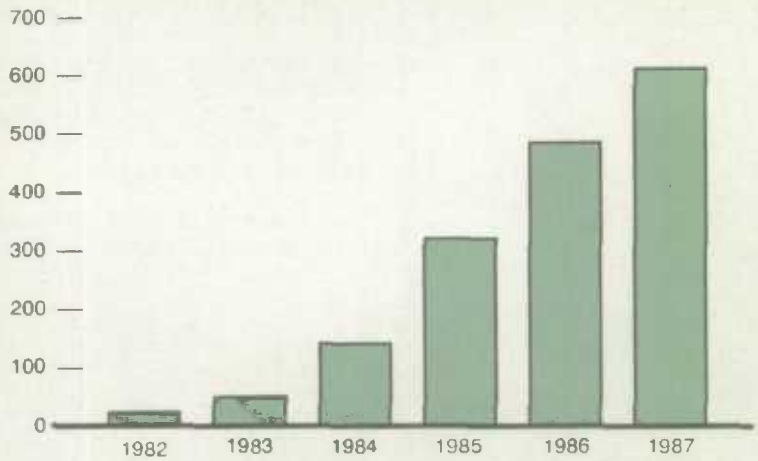

1. Le nombre de cas de sida diagnostiqués en 1979, 1980 et 1981 a été de 1, 3 et 6 respectivement.

Source : Santé et Bien-être social Canada, Centre du sida.

Le sida au Canada et à l'étranger

Le sida est beaucoup moins répandu au Canada qu'aux États-Unis. À la fin de 1987, près de 50,000 cas avaient été signalés aux États-Unis. Le nombre de cas de sida par habitant est presque trois fois plus élevé aux États-Unis qu'au Canada.

À noter cependant qu'en général, au Canada et aux États-Unis, les personnes atteintes du sida présentent sensiblement les mêmes caractéristiques. Dans les deux pays, la plupart sont des hommes âgés de 20 à 49 ans, le taux de prévalence le plus élevé étant enregistré dans le groupe des 30 à 39 ans.

C'est chez les hommes homosexuels ou bisexuels qu'ont été diagnostiqués la majorité des cas de sida dans les deux pays; la proportion d'hommes atteints est toutefois plus élevée au Canada qu'aux États-Unis (80 % comparativement à 65 %). Le pourcentage de sidéens chez les toxicomanes qui se piquent, dont ceux qui sont homosexuels ou bisexuels, est beaucoup plus élevé aux États-Unis qu'au Canada. À la fin de 1987, 25 % des sidéens américains, comparativement à 3 % au Canada, étaient des drogués qui s'étaient infectés avec des aiguilles contaminées. Enfin, aux États-Unis comme au Canada, il y a concentration des cas dans certaines régions. Cinquante pour cent des cas aux États-Unis ont été diagnostiqués dans deux États, soit ceux de la Californie et de New York.

Soulignons pour terminer que la prévalence du sida est à peu près la même au Canada qu'en Europe.

Incidence du sida pour 100,000 habitants, selon la province, 1979-1987

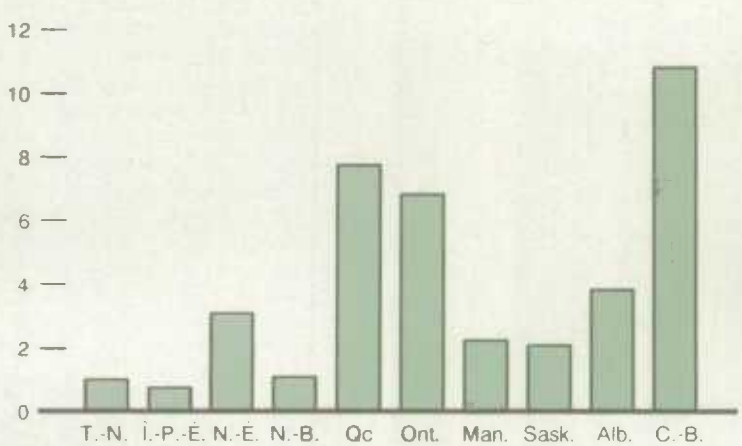

Source : Santé et Bien-être social Canada, Centre du sida.

Rappelons que celui-ci ne dépassait pas 1.5 pour 100,000 dans tous les autres groupes de la population.

La majorité des cas enregistrés dans trois provinces

C'est en Ontario, au Québec et en Colombie-Britannique qu'a été enregistrée la majorité des cas de sida. En effet, à la fin de 1987, c'est dans ces trois provinces, où habite 73 % de la population canadienne, qu'avaient été signalés 89 % des cas. De plus, 87 % des nouveaux cas observés en 1987 ont été diagnostiqués dans ces provinces.

De toutes les provinces, c'est la Colombie-Britannique qui avait le taux de prévalence le plus élevé: 10.9 pour 100,000 habitants à la fin de 1987.

Le Québec et l'Ontario ont également connu des taux élevés: respectivement 7.8 et 6.9 cas pour 100,000 habitants à la fin de 1987. Il est cependant à souligner qu'en 1987 la progression de la maladie n'a pas été la même dans ces deux provinces: en Ontario, le nombre de nouveaux cas a augmenté de 46 %, tandis qu'au Québec, il est resté sensiblement le même.

Avec un taux de 3.9, l'Alberta était en 1987 la seule autre province à connaître un taux de prévalence supérieur à 3.5 pour 100,000 habitants. Cette année-là, l'Île-du-Prince-Édouard et les Territoires du Nord-Ouest signalaient leur premier cas de sida. À la fin de 1987, aucun cas n'avait encore été diagnostiqué au Yukon.

Nota: Au 9 mai 1988, 1,737 cas de sida avaient été signalés au Canada.

Carol Strike est rédactrice à la revue *Tendances sociales canadiennes*.

LES FEMMES DANS L'ENSEIGNEMENT UNIVERSITAIRE AU CANADA

par Judith Hollands

Les universités canadiennes ont connu une croissance phénoménale depuis 25 ans. Au cours de cette période, des milliers de postes d'enseignant ont été créés, dont beaucoup sont occupés par des femmes[1]. Toutefois, bien que le nombre de femmes qui exercent cette profession ait augmenté plus rapidement que le nombre d'hommes, les femmes demeurent en minorité dans les facultés universitaires canadiennes. En outre, on les trouve surtout dans les rangs professoraux inférieurs, et leur rémunération est moins élevée que celle des hommes dans toutes les catégories.

Augmentations proportionnelles importantes

Le nombre d'enseignantes à temps plein dans les universités canadiennes, inférieur à 750 en 1960, atteignait presque 6,000 en 1985, ce qui représente une augmentation de 713 %. Pendant la même période, le nombre d'enseignants universitaires a augmenté de 410 %, étant passé de 5,700 à 29,200.

L'accroissement du nombre d'hommes et de femmes enseignant à l'université s'est produit principalement entre 1960 et 1975, quand la population issue du baby-boom a afflué vers les universités canadiennes. Au cours de cette période, l'effectif du corps professoral a augmenté de 487 % chez les femmes et de 363 % chez les hommes.

Vers la fin des années 1970 et durant les années 1980, le nombre d'enseignantes universitaires a continué d'augmenter plus rapidement que le nombre d'enseignants, mais, dans les deux cas, les augmentations enregistrées pendant cette période ont été considérablement inférieures à celles observées au cours des 15 années précédentes. Entre 1975 et 1985, le nombre d'enseignantes

1. Le présent article ne porte que sur les enseignants universitaires à temps plein.

universitaires a connu une hausse de 39 %, alors que le nombre d'enseignants n'a augmenté que de 10 %.

En dépit des augmentations proportionnelles relativement importantes du nombre de femmes enseignant dans les universités canadiennes, les femmes demeurent minoritaires dans cette profession. En 1985, elles représentaient à peine 17 % de l'ensemble des enseignants universitaires à temps plein; il s'agissait d'une hausse de seulement 6 points par rapport à 1960, année où 11 % du corps professoral à temps plein était constitué de femmes.

Les femmes sont en minorité dans toutes les disciplines

La plupart des professeurs universitaires, tant les hommes que les femmes, peuvent être classés dans quatre grands domaines d'études : les sciences sociales, les sciences de la santé, les sciences humaines et l'éducation. Il y a toutefois une concentration de femmes beaucoup plus élevée dans ces disciplines. En 1985, 81 % des professeures enseignaient dans un de ces domaines, comparativement à 64 % des professeurs.

Les femmes sont cependant en minorité dans toutes les disciplines. En 1985, elles occupaient environ le quart de l'ensemble des postes d'enseignant à temps plein dans les domaines de l'éducation (26 %), des sciences de la santé (24 %) et des beaux-arts et des arts appliqués (24 %), mais seulement 6 % en mathématiques et en sciences physiques et 2 % en génie et en sciences appliquées. En outre, 21 % des professeurs de sciences humaines, 17 % des professeurs de sciences biologiques et 16 % des professeurs de sciences sociales étaient des femmes.

Depuis dix ans, la proportion d'enseignantes par rapport à l'ensemble des enseignants a augmenté dans chacune de ces disciplines. On a enregistré les hausses les plus importantes — de plus de quatre points — dans les domaines des sciences sociales, des sciences humaines et des beaux-arts et des arts appliqués. L'augmentation la moins forte — d'un seul point — s'est produite dans les sciences biologiques.

La forte variation de la proportion d'enseignantes universitaires selon le domaine signifie en partie que les femmes sont plus susceptibles d'obtenir un diplôme d'études supérieures dans certaines disciplines que dans d'autres. En 1986, par exemple, la proportion de femmes parmi les personnes ayant obtenu un doctorat était d'un peu plus de la moitié en éducation (51 %) et de plus du tiers en sciences sociales (37 %), en sciences de la santé (35 %) et en sciences humaines (34 %). Mais on constate que pour la même année, la proportion de femmes parmi les personnes ayant obtenu un doctorat était beaucoup plus faible en sciences biologiques (23 %), en mathématiques et en sciences physiques (15 %) et particulièrement en génie et en sciences appliquées (3 %).

Concentration des femmes dans les rangs professoraux inférieurs

De façon générale, les femmes qui enseignent dans les universités canadiennes forment une proportion de l'ensemble des professeurs universitaires à temps plein qui est beaucoup plus importante dans les rangs professoraux inférieurs qu'aux échelons plus élevés. En 1985, les femmes représentaient 44 % des chargés de cours et des conférenciers, et 29 % des professeurs adjoints. En comparaison, seulement 16 % des professeurs agrégés et 6 % des professeurs titulaires étaient des femmes.

La proportion de professeures titulaires était, en 1985, de seulement deux points supérieure à celle enregistrée en 1960 (4 %). Au cours de la même période, la proportion de professeures agrégées a augmenté de 6 points, celle de professeures adjointes, de 17 points et celle de chargées de cours et de conférencières, de 20 points.

La lenteur de l'accession des femmes aux rangs professoraux supérieurs peut être

Nombre d'enseignants à temps plein dans les universités, selon le sexe, 1960-1985

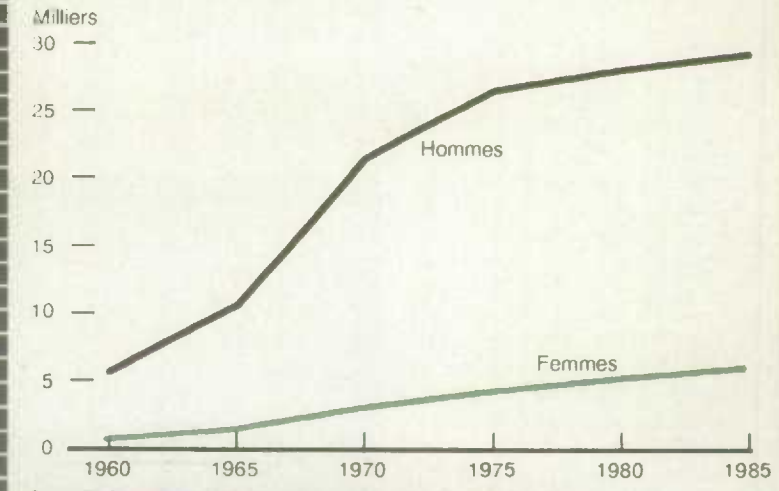

Source : Statistique Canada, publication n° 81-241 au répertoire.

Pourcentage de femmes chez les enseignants à temps plein dans les universités, selon le rang professoral, 1960 et 1985

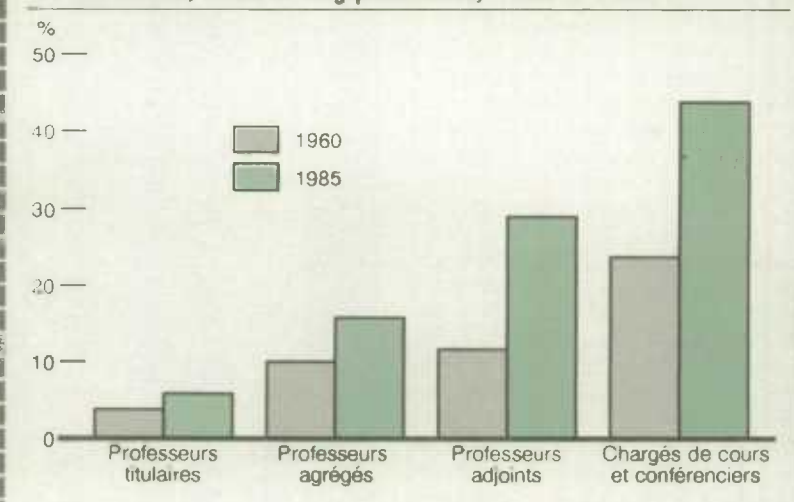

Source : Statistique Canada, publication n° 81-241 au répertoire.

attribuée en partie au fait qu'en général, il faut beaucoup de temps, depuis la première année d'enseignement universitaire, pour obtenir le titre de professeur titulaire ou agrégé. Étant donné que la forte augmentation du nombre de femmes enseignant dans les universités canadiennes est un phénomène récent, un grand nombre d'entre elles n'ont pas encore acquis l'ancienneté nécessaire pour accéder aux rangs supérieurs.

La proportion d'enseignantes universitaires ayant un doctorat est moins élevée

La concentration des femmes dans les rangs professoraux inférieurs peut aussi être expliquée par le fait qu'un moins grand nombre de femmes que d'hommes qui enseignent ont un doctorat. En 1985, 47 % des enseignantes universitaires détenaient un doctorat, alors que chez les hommes, cette proportion atteignait 69 %. Mais cet écart s'amenuise graduellement : en 1975, 34 % des femmes membres d'une faculté avaient un doctorat, comparativement à 62 % chez les hommes.

Cependant, la proportion d'enseignants qui détiennent un doctorat et qui sont professeurs titulaires est beaucoup plus faible chez les femmes que chez les hommes. En 1985, seulement 20 % des enseignantes ayant un doctorat étaient titulaires, comparativement à 47 % chez les hommes détenant le même grade. Il faut toutefois signaler qu'ici encore, cet écart peut s'expliquer en grande partie par des différences relatives à l'expérience et à l'ancienneté.

Les femmes touchent un traitement moins élevé

La concentration des enseignantes universitaires dans les rangs professoraux inférieurs se traduit par des traitements médians plus faibles. En 1985, le traitement médian des enseignantes à temps plein s'élevait à $41,300, soit environ $10,000 de moins que celui des enseignants ($51,400).

De plus, le traitement médian des professeures n'a pas tellement changé par rapport à celui des professeurs depuis dix ans. En 1985, le traitement médian du corps professoral féminin représentait 81 % de celui des hommes, comparativement à 82 % en 1975.

Bien qu'une grande partie de l'écart qui existe dans les traitements des enseignantes et des enseignants universitaires soit due aux différences observées dans les rangs professoraux, le traitement médian des femmes est inférieur à celui des hommes dans chaque rang. En outre, plus le rang est élevé, plus l'écart est important. En 1985, le traitement médian des professeures titulaires était inférieur de $3,100 à celui des professeurs titulaires. La même année, les professeures agrégées gagnaient environ $1,900 de moins que les hommes de ce rang; les différences atteignaient $1,100 dans le cas des professeurs adjoints et $1,000 dans celui des chargés de cours et des conférenciers.

Les différences de traitement médian entre les enseignants et les enseignantes universitaires subsistaient quand n'étaient considérés que les détenteurs de doctorat. Les professeures titulaires détenant un doctorat touchaient $2,800 de moins que les professeurs ayant le même rang et le même grade. Dans le cas des professeurs agrégés, la différence était de $1,800, et dans celui des professeurs adjoints, de $1,200. La comparaison des traitements médians des chargés de cours et des conférenciers ayant un doctorat n'a pas donné de résultats significatifs, en raison du petit nombre d'hommes comme de femmes dans cette catégorie.

Comme il a été mentionné précédemment, l'expérience et l'ancienneté des hommes et des femmes qui enseignent à l'université diffèrent, et ces facteurs peuvent expliquer en totalité ou en partie les écarts observés dans les traitements.

Il convient aussi de signaler que les femmes du corps enseignant sont moins bien rémunérées que les hommes dans tous les grands domaines d'études où l'on trouve les plus fortes concentrations de femmes, mais les différences varient considérablement. Par exemple, l'écart entre les traitements médians des hommes et des femmes professeurs titulaires ayant un doctorat était de $3,800 en sciences sociales, de $3,400 en sciences de la santé, de $2,800 en éducation, mais seulement de $1,600 en sciences humaines.

Judith Hollands est rédactrice à la revue *Tendances sociales canadiennes*.

Santé et aide du milieu vous révèle des faits des plus intéressants ...

... sur l'usage du tabac et la consommation d'alcool au Canada

☐ La moitié des Canadiens fument ou sont exposés à la fumée de leurs proches. ☐ Les jeunes femmes sont plus susceptibles de fumer régulièrement que les jeunes hommes. ☐ En 1978, un buveur sur cinq prenait plus de treize consommations par semaine. En 1985, cette proportion était tombée à un buveur sur huit.

... sur l'état de santé des Canadiens

☐ Huit Canadiens sur dix considèrent que leur état de santé est bon ou excellent. ☐ Près de 40% des adultes ont des kilos en trop. ☐ Les Canadiens à faible revenu consultent leur médecin plus fréquemment que les Canadiens ayant un revenu plus élevé; par contre, ils visitent leur dentiste moins souvent.

... sur la vie affective de la population canadienne

☐ En 1985, seulement 4% des Canadiens adultes ont déclaré être malheureux. Ces Canadiens se retrouvaient surtout parmi les personnes âgées, séparées, divorcées ou en chômage.

Vous trouverez aussi dans ***Santé et aide du milieu*** de l'information sur le soutien donné et reçu par les Canadiens âgés ainsi que sur les liens qui existent entre leurs activités sociales, leur santé et leur bonheur. ☐ Vous voulez d'autres faits? Vous les découvrirez en consultant l'édition 1985 de *Santé et aide du milieu*.

Santé et aide du milieu, n° 11-612F au répertoire, se vend $30 l'exemplaire au Canada; $32 l'exemplaire à l'étranger. Vous pouvez commander en écrivant ou en postant le bon de commande ci-joint à : Vente des publications, Statistique Canada, Ottawa (Ontario) K1A 0T6. Si vous désirez obtenir un service plus rapide, téléphonez au numéro sans frais 1-800-267-6677 et portez votre commande à votre compte Visa ou MasterCard. Veuillez faire votre chèque ou mandat-poste à l'ordre du Receveur général du Canada – Publications. Pour obtenir plus de renseignements, n'hésitez pas à communiquer avec le centre de consultation régional le plus près de chez vous.

LE CANCER AU PAYS DEPUIS 1970

par Leslie Gaudette et Georgia Roberts

Peu de familles canadiennes échappent tout à fait à la menace du cancer[1]. Un peu plus d'un Canadien sur trois développera une forme de cancer au cours de sa vie. Actuellement, le cancer vient au deuxième rang des causes de décès, après les maladies du coeur; il est responsable chaque année d'un décès sur quatre. En 1988, environ 50,800 Canadiens décéderont des suites de cette maladie. De plus, étant donné que la proportion des décès attribuables aux maladies du coeur a diminué, le pourcentage de tous les décès dus au cancer a augmenté. On s'attend à ce que cette tendance se poursuive à mesure que le nombre de Canadiens plus âgés, plus susceptibles d'être atteints d'un cancer, augmentera par rapport à la population totale.

L'évolution des principaux types de cancer a varié considérablement. Les taux de certains types de cancer, comme le cancer du poumon, ont augmenté, alors que ceux d'autres types, notamment le cancer de l'estomac, ont régressé. Par ailleurs, les taux sont demeurés relativement stables dans le cas d'autres types de cancer.

Le coût des soins donnés aux personnes souffrant du cancer soulève des préoccupations. Étant donné que la taille de la population âgée du Canada augmente rapidement, les établissements de soins pour cancéreux peuvent s'attendre à une progression du nombre de patients et des coûts. Depuis 10 ans, la découverte de

1. À l'exception du cancer de la peau (autre que le mélanome malin), toutes les tumeurs malignes qui ont tendance à se développer constituent des cas de cancer.

La collaboration des responsables des registres provinciaux du cancer et des registres de l'état civil, qui ont fourni les données utilisées dans le présent article, a été très appréciée.

nouveaux médicaments et de nouvelles méthodes de traitement a aussi entraîné une hausse du coût des soins administrés aux personnes atteintes du cancer.

Augmentation de l'incidence du cancer

Le taux global d'incidence du cancer, c'est-à-dire le nombre annuel de nouveaux cas diagnostiqués pour 100,000 habitants, a augmenté chez les deux sexes, bien qu'il soit plus élevé et se soit accru plus rapidement chez les hommes. Entre 1970 et 1983, le taux d'incidence comparatif[2] a connu une hausse de 27 % chez les hommes, le nombre de cas pour 100,000 hommes étant passé de 243 à 309. Chez les femmes, ce taux a monté de 16 %, le nombre de cas ayant progressé de 216 à 250 pour 100,000 femmes.

Il y a considérablement moins de changement dans la proportion des décès causés par le cancer. Chez les femmes, le taux de mortalité attribuable au cancer est demeuré stable entre 1970 et 1986, alors qu'il a connu une légère hausse (environ 8 %) chez les hommes.

Le taux de mortalité due au cancer est aussi plus élevé chez les hommes que chez les femmes. En 1986, le cancer a fait 168 victimes pour 100,000 hommes, comparativement à 111 pour 100,000 femmes.

Le fait que l'incidence du cancer augmente alors que le taux de mortalité demeure stable n'est pas une situation particulière au Canada; on l'observe aussi dans d'autres pays. Toutefois, une part de la hausse du taux d'incidence canadien est attribuable à l'amélioration des méthodes de déclaration, à la plus grande précision des diagnostics et aux modifications apportées à la définition d'une tumeur maligne qui a tendance à se développer. Il semble que les différences observées dans le taux d'incidence du cancer et dans la proportion de décès dus à cette maladie résultent au moins partiellement des progrès médicaux, qui ont permis d'améliorer le taux de survie pour certains types de cancer.

Les tendances varient selon le type de cancer

Les types de cancer les plus courants suivent des tendances différentes. Depuis le début des années 1970, les taux de cancer du poumon et de la prostate ont augmenté,

2. Tous les taux sont comparatifs, c'est-à-dire qu'ils sont calculés de façon à indiquer le nombre de cas qui auraient été relevés si la répartition selon l'âge était restée la même dans le temps. La population mondiale a servi au calcul des taux comparatifs. Pour plus de renseignements sur les données et les méthodes utilisées, voir *Statistiques canadiennes sur le cancer, 1988*, publication produite conjointement par Statistique Canada et la Société canadienne du cancer. En outre, *Le cancer au Canada*, Statistique Canada, n° 82-207 au répertoire, renferme des données détaillées sur l'incidence et la morbidité hospitalière du cancer ainsi que sur la mortalité due à cette maladie.

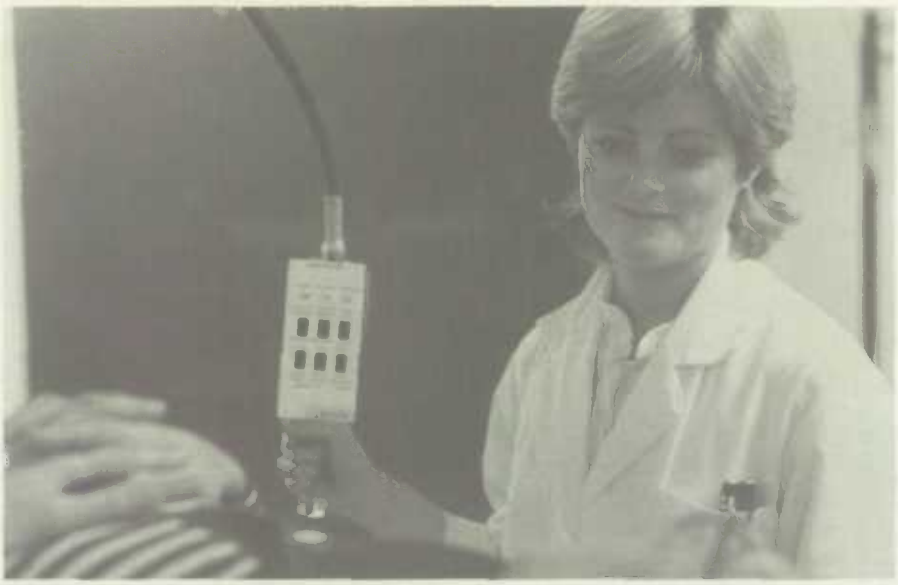

Estimation des nouveaux cas et des décès pour les principaux types de cancer[1], 1988

	Nouveaux cas			Décès		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Poumon	11,200	4,200	15,400	9,300	4,100	13,400
Recto-colique	7,100	6,900	14,000	2,900	2,800	5,700
Sein	...	11,500	11,500	...	4,600	4,600
Prostate	8,400	...	8,400	3,000	...	3,000
Corps et col de l'utérus	...	4,300	4,300	...	900	900
Estomac	1,900	1,100	3,000	700	300	1,000
Autres types	22,000	17,700	39,700	12,100	10,100	22,200
Total	**50,600**	**45,700**	**96,300**	**28,000**	**22,800**	**50,800**

1. À l'exception du cancer de la peau autre que le mélanome malin.
... n'ayant pas lieu de figurer.
Source : Société canadienne du cancer, *Statistiques canadiennes sur le cancer, 1988*.

Incidence du cancer et taux de mortalité due au cancer[1], 1970-1986

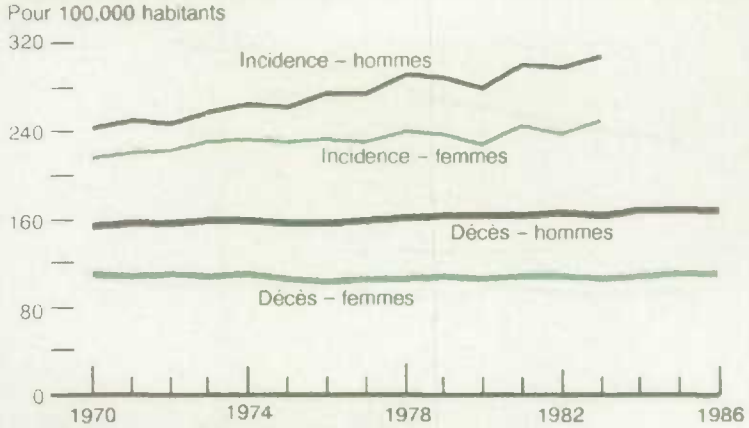

1. Le présent graphique porte sur l'ensemble des cancers.
Source : Statistique Canada, Division de la santé.

tandis que le taux de cancer du sein est demeuré relativement stable. Par ailleurs, au cours de la même période, les taux de cancer de l'estomac et de cancer utérin ont diminué, alors que le cancer recto-colique a connu un taux d'incidence plus élevé mais une moins forte proportion de décès.

Cancer du poumon

L'incidence du cancer du poumon, qui est, dans l'ensemble, le type de cancer le plus courant au Canada, a augmenté chez les hommes et les femmes depuis le début des années 1970.

Toutefois, le taux de mortalité imputable au cancer du poumon semble avoir atteint un sommet chez les hommes en 1984. Comme il existe un lien étroit entre les niveaux actuels de mortalité causée par ce type de cancer et la proportion de fumeurs enregistrée dans le passé, la baisse de la consommation de tabac au Canada, constatée pour la première fois il y a 20 ans, commence tout juste à influer sur le taux de mortalité attribuable au cancer du poumon et à le faire régresser. Cette tendance a déjà été observée dans plusieurs autres pays, notamment au Danemark et en Écosse, où des chutes réelles des taux de cancer du poumon ont été enregistrées chez les hommes.

Chez les femmes, les taux d'incidence et de mortalité associés au cancer du poumon ont augmenté rapidement, bien qu'ils ne représentent que le tiers des taux observés chez les hommes. En outre, le taux de cancer du poumon semble avoir atteint un sommet chez les hommes, tandis que chez les femmes, il devrait continuer de monter pendant encore plusieurs années avant de descendre à son tour. Malgré cette tendance, on ne s'attend pas à ce que la proportion de femmes souffrant de ce type de cancer atteigne jamais le niveau actuel observé chez les hommes.

La différence d'incidence du cancer du poumon chez les hommes et les femmes est liée à la consommation de tabac. Les femmes ont commencé à fumer en grand nombre environ 20 ans après les hommes. De plus, la proportion de fumeuses chez les femmes, particulièrement chez les jeunes femmes, régresse beaucoup plus lentement que chez les hommes. Par conséquent, l'effet de l'usage du tabac sur le taux de cancer du poumon chez les femmes ne s'est pas encore pleinement fait sentir.

Incidence du cancer du poumon et taux de mortalité due à ce type de cancer, 1970-1986

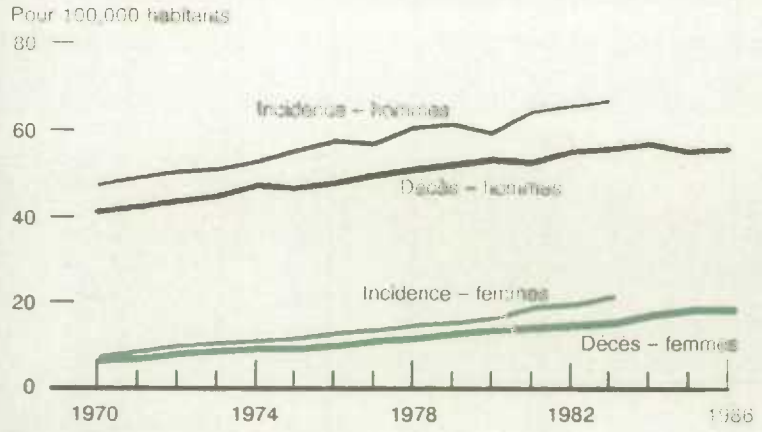

Source : Statistique Canada, Division de la santé.

Incidence du cancer de la prostate et taux de mortalité due à ce type de cancer, 1970-1986

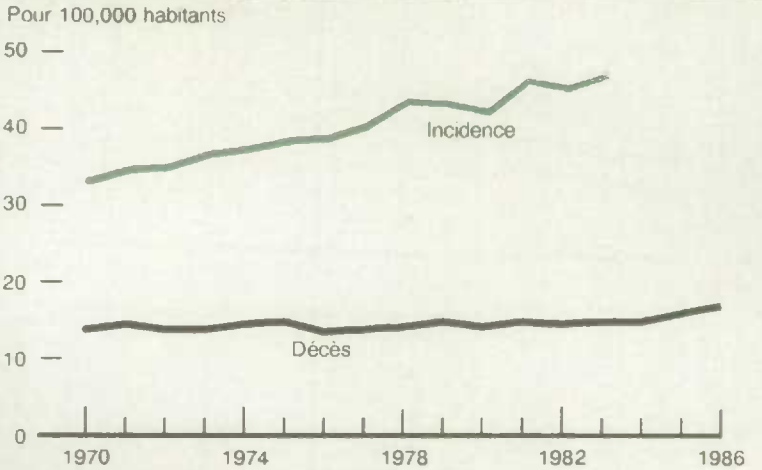

Source : Statistique Canada, Division de la santé.

Cancer de la prostate

Le cancer de la prostate, deuxième en importance chez les hommes, a aussi connu une hausse depuis le début des années 1970. Il faut noter toutefois que l'incidence du cancer de la prostate a augmenté plus rapidement que le taux de mortalité due à ce cancer.

Généralement, l'accroissement de l'incidence du cancer de la prostate est en grande partie attribué à l'amélioration des méthodes de diagnostic et au plus grand nombre de cas déclarés à la suite d'une autopsie. Le cancer de la prostate frappe surtout les hommes âgés, et il arrive fréquemment que l'on en constate la présence lorsqu'une autopsie est pratiquée. En conséquence, des cas moins évolués de ce cancer, qui, auparavant, n'auraient pas été décelés, sont maintenant identifiés et déclarés.

Cancer du sein

Le cancer du sein, qui est actuellement le cancer le plus répandu chez les femmes, est la cause du décès d'une Canadienne sur 20. En outre, presque une Canadienne sur 10 sera atteinte de ce type de cancer au cours de sa vie.

Pour le cancer du sein, les taux d'incidence et de mortalité étaient à peu près les mêmes vers le milieu des années 1980 qu'au début des années 1970. Cependant, le taux d'incidence de ce cancer a connu des fluctuations durant cette période. Bien que celles-ci semblent s'être produites de façon aléatoire, elles suivent de près les tendances observées aux États-Unis. En 1974, par exemple, le taux d'incidence du cancer du sein a soudainement bondi dans les deux pays. Cette brusque augmentation est généralement attribuée au plus grand nombre de cas de cancer du sein qui ont été décelés

à la suite de la publicité entourant le diagnostic de ce cancer chez plusieurs femmes américaines très connues.

En dépit de recherches poussées, peu de faits nouveaux, qui auraient pu servir dans un but préventif, ont été découverts concernant les facteurs entraînant des risques de cancer du sein.

Cancer de l'estomac

Les taux de cancer de l'estomac ont chuté depuis le début des années 1970. Le taux de mortalité imputable à ce type de cancer a presque diminué de moitié tant chez les hommes que chez les femmes entre 1970 et 1986. Les taux d'incidence ont aussi régressé, mais pas de façon aussi marquée. Les taux d'incidence et de mortalité sont plus de deux fois supérieurs chez les hommes que chez les femmes.

La baisse des taux de cancer de l'estomac observée au Canada se compare à celle constatée dans d'autres pays industrialisés et est généralement attribuée aux changements survenus dans les habitudes alimentaires de la population.

Cancer du corps et du col de l'utérus

Les taux d'incidence et de mortalité relatifs au cancer du col de l'utérus ont fortement régressé depuis le début des années 1970. Ces chutes sont dues, au moins partiellement, à des programmes de dépistage, tels que les cytologies vaginales, ainsi qu'à d'autres facteurs.

Malgré la diminution générale des taux de cancer du col de l'utérus, le taux d'incidence enregistré ces dernières années est demeuré à peu près le même. Cette situation s'explique par la hausse des taux de cancer de ce type observée chez les jeunes femmes.

En ce qui a trait au cancer du corps de l'utérus, le taux de mortalité a aussi baissé

► *Suite à la page 13*

Incidence du cancer du sein et taux de mortalité due à ce type de cancer, 1970-1986

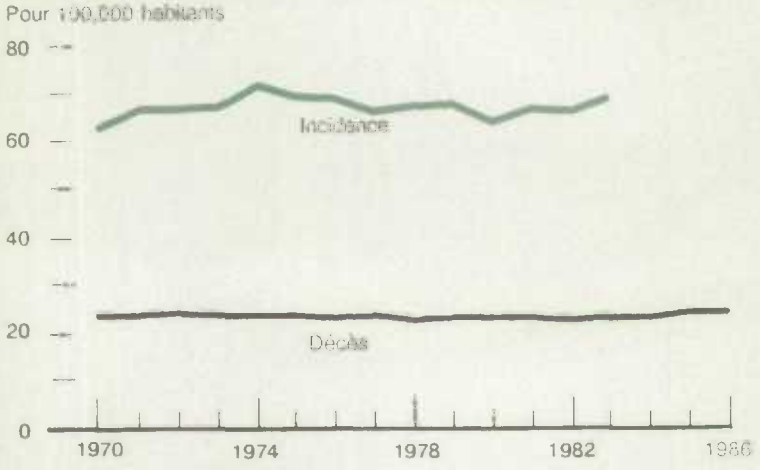

Source : Statistique Canada, Division de la santé.

Incidence des cancers du corps de l'utérus et du col de l'utérus et taux de mortalité due à ces types de cancer, 1970-1986

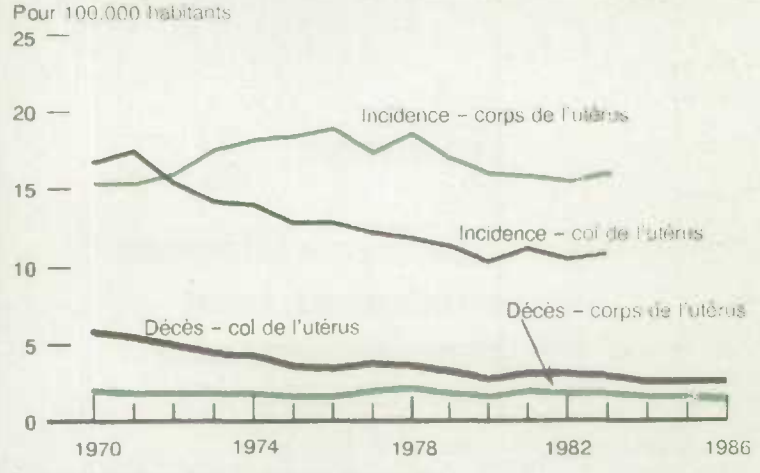

Source : Statistique Canada, Division de la santé.

Usage du tabac chez les hommes et les femmes

Dans l'ensemble, les hommes sont plus portés vers la cigarette que les femmes. En 1986, 31 % des hommes et 26 % des femmes fumaient régulièrement.

Toutefois, chez les personnes de moins de 25 ans, un pourcentage légèrement plus élevé de femmes que d'hommes fument régulièrement. En 1986, 32 % des femmes et 31 % des hommes âgés d'entre 20 et 24 ans fumaient quotidiennement; on observait la même tendance chez les jeunes de 15 à 19 ans.

Le fait qu'un nombre un peu plus élevé de femmes que d'hommes de 20 à 24 ans aient fumé régulièrement en 1986 contraste avec la situation observée vers la fin des années 1970, au moment où il y avait plus de grands fumeurs chez les hommes. Ce renversement s'est produit parce que le pourcentage d'hommes de ce groupe d'âge qui fumaient régulièrement a chuté de façon beaucoup plus marquée que celui des femmes du même groupe d'âge. Entre 1978-1979 et 1985, la proportion d'hommes âgés de 20 à 24 ans qui fumaient régulièrement a diminué de près de 18 points de pourcentage, alors que la proportion de fumeuses de ce groupe d'âge n'a baissé que de 13 points.

Chez les 15 à 19 ans, la proportion de fumeurs a aussi régressé de façon importante, ayant chuté de plus de 15 points chez les hommes comme chez les femmes pendant la période allant de 1978-1979 à 1986. On a également constaté une diminution de l'usage du tabac dans tous les autres groupes d'âge à l'exception de celui des femmes de 65 ans et plus. Ces baisses étaient toutefois considérablement plus faibles que celles observées chez les hommes de 20 à 24 ans et chez les hommes et les femmes de 15 à 19 ans.

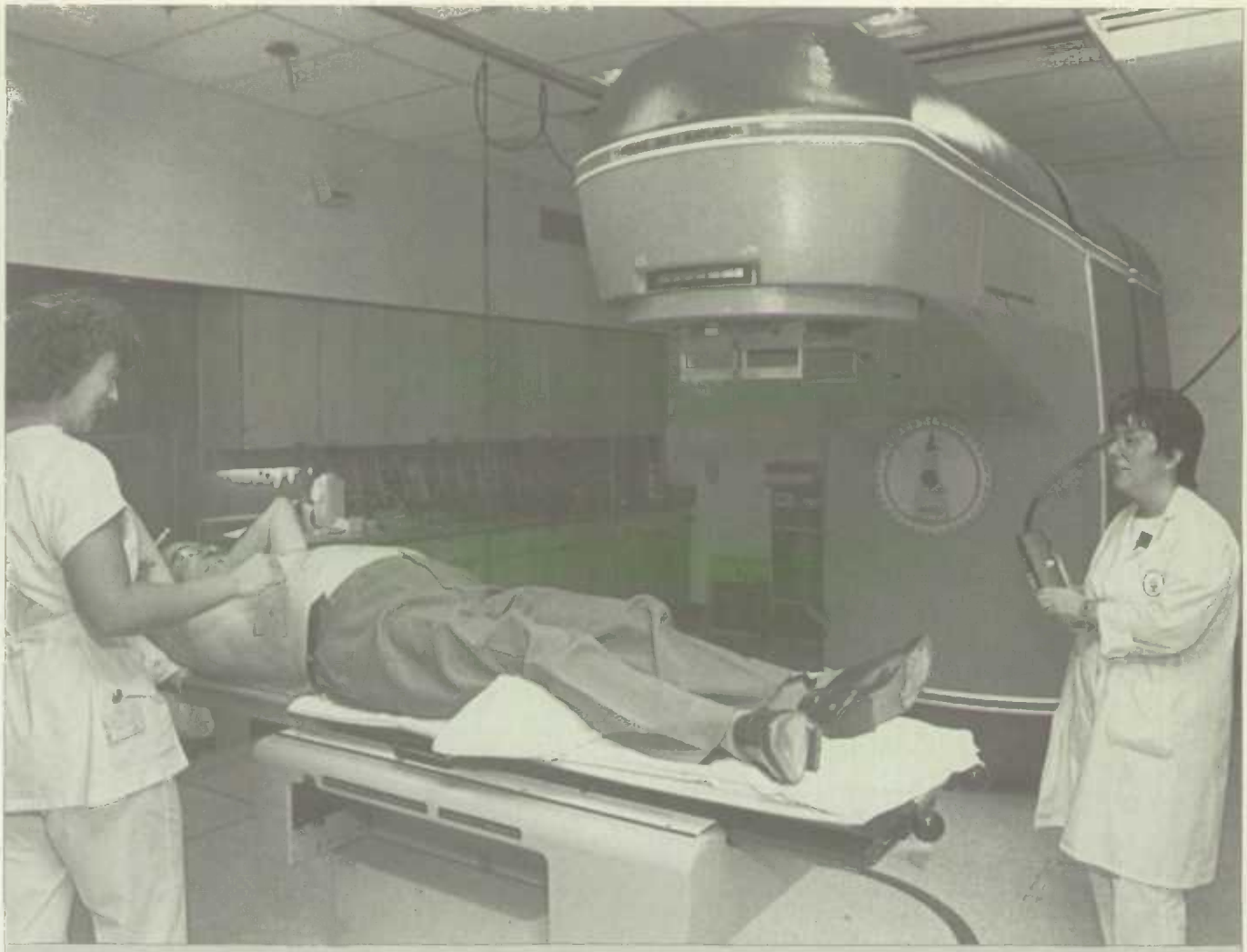

Taux de survie des cancéreux

Les taux de survie représentent le pourcentage de personnes atteintes du cancer pour lesquelles le diagnostic a été posé entre 1979 et 1981 et qui étaient toujours vivantes cinq ans après le diagnostic. Ce sont des taux bruts, c'est-à-dire qu'ils ne tiennent pas compte des décès ayant pu résulter d'autres causes.

Les taux de survie pour les différents types de cancer ne sont disponibles que pour l'Alberta, mais ils représentent probablement de façon assez juste la situation qui prévaut au Canada. Lorsqu'ils sont considérés sous l'aspect de la survie, les différents types de cancer semblent se répartir en trois catégories distinctes.

Les cancers du sein et de l'utérus et le mélanome malin sont caractérisés par des taux de survie relativement élevés, tandis que le cancer recto-colique et le cancer de la prostate présentent des taux de survie moyens. Par contre, les taux de survie pour les cancers du poumon et de l'estomac sont très faibles.

Taux de survie cinq ans après le diagnostic[1] de certains types de cancer, Alberta

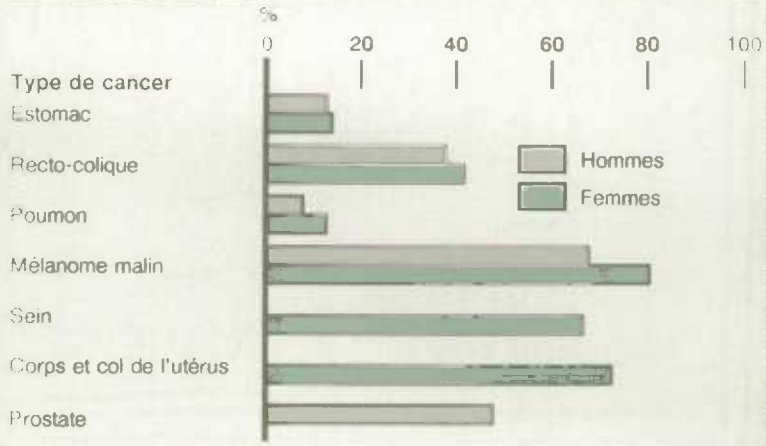

1. Les diagnostics ont été faits entre 1979 et 1981.

Source : Alberta Cancer Registry.

Incidence du cancer recto-colique et taux de mortalité due à ce type de cancer, 1970-1986

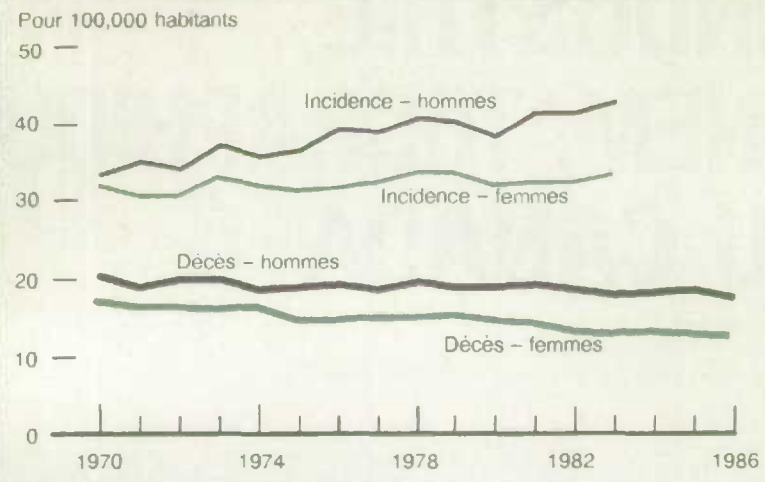

Source : Statistique Canada, Division de la santé.

Incidence du mélanome malin et taux de mortalité due à ce type de cancer, 1970-1986

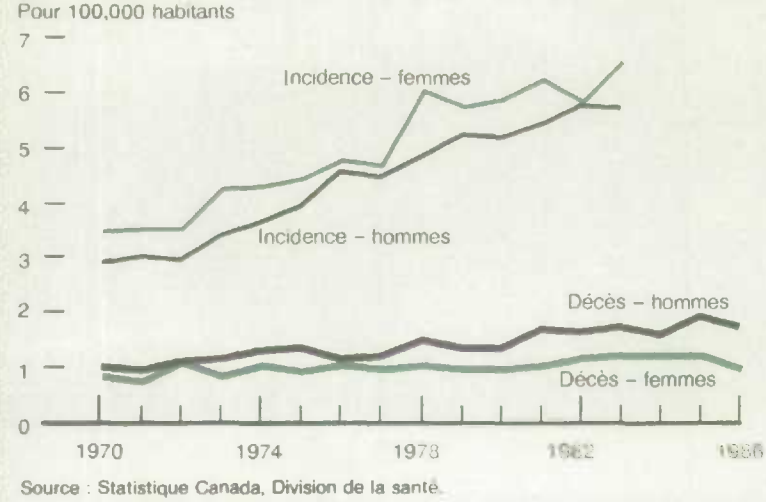

Source : Statistique Canada, Division de la santé.

depuis le début des années 1970. Toutefois, le taux d'incidence de ce cancer était à peu près le même en 1983 qu'en 1970, bien que l'on ait constaté une hausse temporaire de l'incidence de ce cancer durant les années 1970. Une telle hausse a aussi été constatée dans d'autres pays; elle a été attribuée en partie à la thérapie à l'estrogène prévue pour traiter les symptômes de la ménopause.

Cancer recto-colique

Les tendances de l'incidence et de la mortalité relatives au cancer recto-colique, qui comprend le cancer du gros intestin et du rectum, ont divergé depuis le début des années 1970. En effet, le taux d'incidence de ce type de cancer a augmenté, tandis que le taux de mortalité a diminué.

Le cancer recto-colique a des taux d'incidence et de mortalité plus élevés chez les hommes que chez les femmes. De plus, alors que les taux d'incidence se sont accrus à un rythme plus rapide chez les hommes, les taux de mortalité ont régressé plus vite chez les femmes.

Comme pour le cancer du sein, les facteurs susceptibles de causer ce type de cancer ne sont pas bien connus, mais il semble que le régime alimentaire joue un rôle important.

Mélanome malin

Bien que le mélanome malin de la peau ne soit pas un des types de cancer les plus courants, il convient d'en parler du fait que son incidence a presque doublé entre 1970 et 1983, et ce, tant chez les hommes que chez les femmes. Le taux de mortalité due à ce cancer a aussi augmenté sensiblement chez les hommes, étant passé à plus de 70 % entre 1970 et 1986. Il a aussi augmenté chez les femmes au cours de cette période, mais de façon beaucoup moins importante, n'ayant atteint que 20 %.

L'exposition au soleil représente le principal facteur de risque concernant le mélanome malin, bien que la nature exacte du lien qui existe entre ce cancer et les rayons solaires ne soit pas encore bien comprise.

Les deux auteurs travaillent à Statistique Canada. **Leslie Gaudette** est analyste à la Division de la santé; **Georgia Roberts** est méthodologiste à la Division des méthodes d'enquêtes sociales.

L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE AU CANADA

par Carol Strike

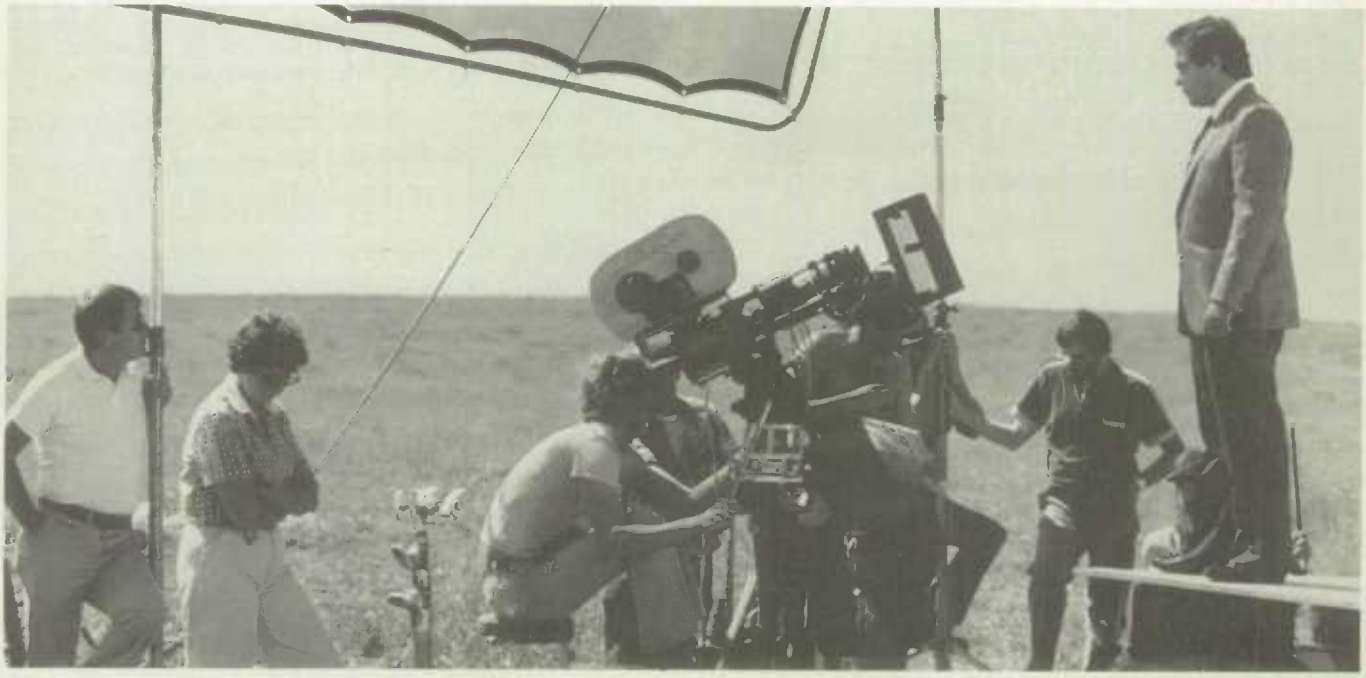

L'arrivée de la télévision dans les années 1950 et, plus récemment, la popularité grandissante d'innovations dans le domaine du visionnement à domicile, comme les magnétoscopes et la télévision payante, ont eu des effets déterminants sur l'industrie cinématographique au Canada. La fréquentation des cinémas et le nombre de salles ont beaucoup diminué. En outre, les salles de cinéma sont la propriété d'un nombre de moins en moins grand d'entreprises. Parallèlement, la grande majorité des longs métrages projetés au Canada viennent de l'étranger.

Le cinéma: un divertissement en perte de vitesse

La baisse rapide de la fréquentation des cinémas est peut-être le phénomène le plus frappant qu'on ait observé dans l'industrie cinématographique au Canada. Au début des années 1950, les cinémas accueillaient près de 250 millions de personnes chaque année, tandis qu'en 1985, le nombre d'entrées payantes atteignait moins de 75 millions.

C'est au cours des années 1950 que la fréquentation des salles de cinéma a le plus diminué. En 1961, le nombre annuel d'entrées payantes était tombé à moins de 100 millions; puis, pendant les années 1960 et 1970 et au début des années 1980, ce nombre a varié entre 80 millions et 90 millions.

La baisse de la fréquentation des cinémas est encore plus évidente quand on l'exprime en chiffres par habitant. En 1985, les Canadiens sont allés au cinéma, en moyenne, moins de trois fois chacun. Par contre, au début des années 1950, les Canadiens voyaient en moyenne 17 films par année. Ici encore, la baisse s'est surtout produite pendant les années 1950. La fréquentation des cinémas a toutefois continué de baisser ces dernières années: elle est passée de 3.7 films par personne en 1980 à 2.9 films par personne en 1985.

La fréquentation des ciné-parcs a elle aussi diminué, mais pas de la même façon. Elle n'a atteint un sommet qu'en 1976, année où le nombre d'entrées payantes a été de 13 millions. Ce nombre a cependant fortement baissé pendant la décennie suivante, de telle sorte qu'en 1985, le nombre d'entrées payantes dans les ciné-parcs était inférieur à six millions.

Les chiffres portant sur la fréquentation des cinémas ne sont plus un bon indicateur du nombre de films que les Canadiens voient chaque année. D'une part, les stations de

télévision présentent régulièrement des films et, d'autre part, il y a de plus en plus de gens qui possèdent un magnétoscope ou qui sont abonnés à la télévision payante. En 1986, la quasi-totalité des foyers canadiens (99 %) possédaient au moins un téléviseur et les deux tiers (65 %) étaient abonnés à la télévision par câbles. La même année, plus d'un tiers (35 %) des foyers possédaient un magnétoscope et 10 % étaient abonnés à la télévision payante.

Fermeture de salles de cinéma et de ciné-parcs

La baisse de la fréquentation des cinémas a entraîné la fermeture de centaines de salles. Le nombre de salles de cinéma ordinaires a diminué, étant passé d'un sommet de 1,950 en 1955 à 788 en 1985, tandis que le nombre de ciné-parcs est passé d'un sommet de 315 en 1975 à 219 en 1985.

Bien que le nombre de cinémas ait diminué, le nombre d'écrans a augmenté. Il existe en effet de plus en plus de cinémas à écrans multiples. En 1985, on trouvait 1,450 écrans au Canada, c'est-à-dire environ 1.8 écran par cinéma. Il s'agissait d'une augmentation par rapport à 1972, année où il y en avait moins de 1,200. Le phénomène des écrans multiples s'est également manifesté dans les ciné-parcs, mais dans ceux-ci, le nombre total d'écrans a diminué, étant passé de 328 en 1979 à 279 en 1985.

Propriété des cinémas : concentration à la hausse

De plus en plus de cinémas appartiennent à des chaînes. En 1985, quelque 64 % de toutes les salles de cinéma ordinaires appartenaient à des chaînes, dont les revenus représentaient 88 % de l'ensemble des revenus d'exploitation. C'était plus qu'en 1980, année où ces pourcentages étaient respectivement de 61 % et de 86 %.

La situation est assez différente dans le cas des ciné-parcs. En 1985, 54 % des ciné-parcs appartenaient à des chaînes, dont les revenus représentaient 77 % de l'ensemble des revenus. Il s'agissait de baisses par rapport à 1980 : les chaînes étaient alors propriétaires de 63 % des ciné-parcs et leurs revenus représentaient 80 % de l'ensemble des revenus.

Peu de films canadiens

La grande majorité des longs métrages projetés au Canada sont d'origine étrangère. En 1983, les productions canadiennes représentaient à peine 14 % des nouveaux films mis à l'affiche. Cependant, c'était plus qu'au cours de la période allant de 1972 à 1982, pendant laquelle les productions canadiennes ont représenté seulement 4 % de tous les nouveaux films mis en circulation au Canada.

La plupart des nouveaux films mis en circulation au Canada sont produits aux États-Unis. Au cours des 25 dernières années, les productions américaines ont représenté entre le tiers et la moitié des nouveaux films projetés chaque année au Canada; en 1983, cette proportion a été de 54 %.

En ce qui concerne les autres nouveaux films projetés au Canada, la plupart venaient de France ou d'Italie. Entre 1972 et 1983, 19 % des nouveaux films venaient de France et 9 %, d'Italie.

Le nombre de nouveaux longs métrages (75 minutes ou plus) projetés au Canada a beaucoup diminué ces dernières années. Entre 1979 et 1983, ce nombre est passé de 970 à 474. En fait, le nombre de films mis en circulation en 1983 était le moins élevé depuis 25 ans.

L'industrie de la production cinématographique

En 1985, il y avait au Canada plus de 500 sociétés de production cinématographique, dont seulement 11 %, cependant, étaient spécialisées dans les longs et les courts métrages. Plus de 40 % des maisons de production réalisaient des films industriels et éducatifs, et 31 % des producteurs étaient spécialisés dans les émissions et les publicités pour la télévision. Les autres entreprises, soit 17 % de l'ensemble, n'étaient pas spécialisées ou n'ont déclaré aucune spécialité.

La plus forte proportion des revenus des entreprises de production provenait d'émissions et de publicités télévisées. En 1985,

Nombre d'entrées payantes dans les cinémas, 1940-1985

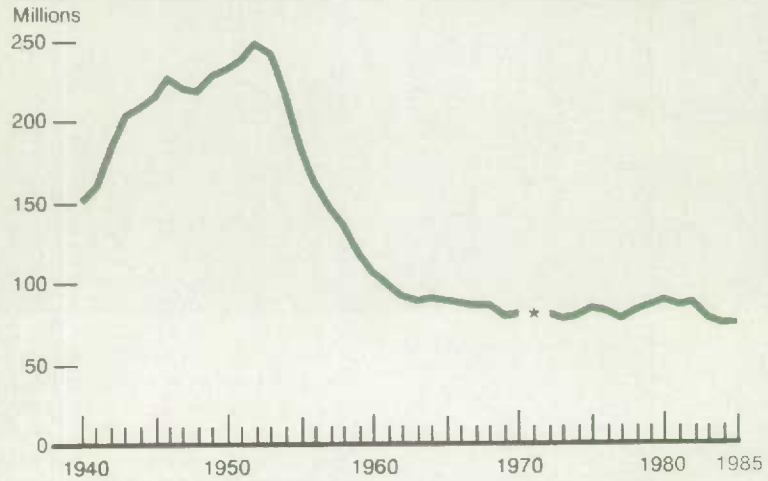

* Il n'y a pas eu d'enquête en 1971

Sources : Statistique Canada, publications nos 63-207 et 87-204 au répertoire, et Division de l'éducation, de la culture et du tourisme.

Nombre d'entrées payantes dans les ciné-parcs, 1950-1985

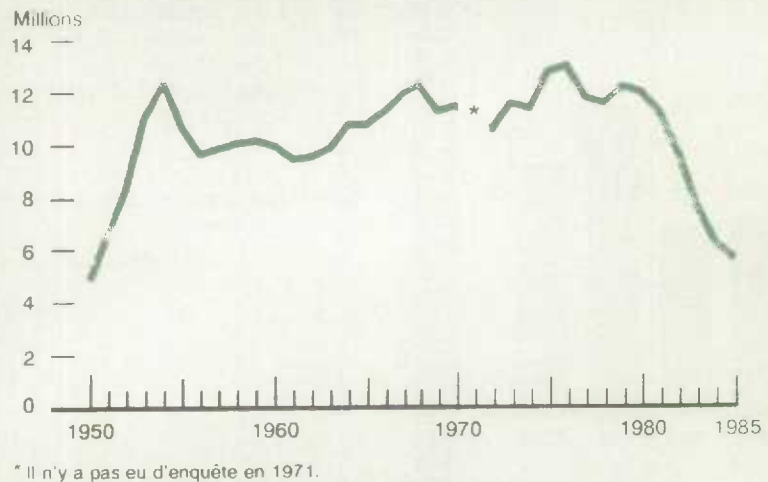

* Il n'y a pas eu d'enquête en 1971.

Sources : Statistique Canada, publications nos 63-207 et 87-204 au répertoire, et Division de l'éducation, de la culture et du tourisme.

La fréquentation des cinémas varie beaucoup selon la province

En 1985, les Albertains ont été les Canadiens qui ont le plus fréquenté les salles de cinéma et les ciné-parcs, avec en moyenne plus de quatre entrées payantes par habitant. Venaient ensuite les résidents de l'Ontario et de la Colombie-Britannique, avec un peu moins de quatre entrées chacun. Par contre, les résidents du Nouveau-Brunswick, de Terre-Neuve, de l'Île-du-Prince-Édouard et du Québec ont relativement peu fréquenté les cinémas; en moyenne, on n'y comptait qu'environ deux entrées payantes par habitant.

Nombre total d'entrées payantes par personne dans les cinémas et les ciné-parcs, selon la province, 1985

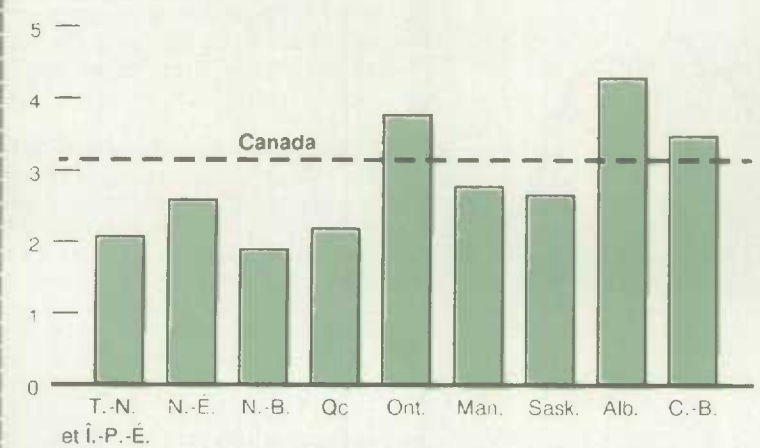

Source : Statistique Canada, Division de l'éducation, de la culture et du tourisme

moins du tiers des maisons de production cinématographique se spécialisaient dans ces domaines, mais leurs revenus représentaient 62 % de l'ensemble des revenus d'exploitation. Il s'est toutefois produit un changement dans la répartition des revenus provenant des émissions et des publicités télévisées. La proportion des revenus provenant de la production de publicités est passée de 49 % en 1980 à 34 % en 1985; pendant la même période, le pourcentage des revenus provenant de la production d'émissions télévisées a augmenté, étant passé de 19 % à 28 %.

En 1985, les autres revenus de l'industrie cinématographique se répartissaient ainsi : 22 % provenaient de la production de films industriels et éducatifs, 8 %, de longs métrages, 3 %, de courts métrages et 5 %, d'autres sources.

Carol Strike est rédactrice à la revue *Tendances sociales canadiennes*.

REVUE ANNUELLE DES TENDANCES DE LA POPULATION ACTIVE

par David Gower

L'année 1987 a été la cinquième année consécutive de croissance économique au Canada depuis la fin de la dernière récession. Cette croissance s'est manifestée sur le marché du travail par un accroissement du nombre de Canadiens occupant un emploi. En 1987, près de 12 millions de personnes avaient un emploi; en hausse de 2.8 % par rapport à 1986, ce nombre était le résultat de progressions de l'emploi total au Canada, ayant varié de 2.5 % à 2.9 % par an depuis 1984.

Pendant une bonne partie de la dernière décennie, le nombre d'emplois à temps partiel s'est accru plus rapidement que le nombre d'emplois à temps plein. L'année 1987 a toutefois fait exception puisque, cette année-là, le nombre d'emplois à temps plein a augmenté de 3.1 %, alors que le nombre d'emplois à temps partiel n'a augmenté que de 0.7 %.

La faible croissance de l'emploi à temps partiel observée en 1987 ne peut être dissociée de la baisse de 5.7 % du nombre de personnes qui travaillaient à temps partiel parce qu'elles ne pouvaient trouver d'emploi à temps plein. Malgré cette diminution, il y avait encore, l'année dernière, près d'un demi-million de Canadiens qui travaillaient à temps partiel parce qu'ils ne pouvaient trouver d'emploi à temps plein. Par ailleurs, le nombre de personnes qui travaillent à temps partiel par choix a augmenté de 3.2 % en 1987; cette hausse était comparable à celle du nombre de travailleurs à temps plein.

Conformément à la tendance observée depuis plusieurs années, la croissance de l'emploi a été plus forte chez les femmes que chez les hommes en 1987. Le nombre de femmes occupées s'est accru de 3.7 %, et le nombre d'hommes occupés a connu une hausse de 2.0 %.

Pourcentage d'hommes et de femmes qui avaient un emploi, 1966-1987

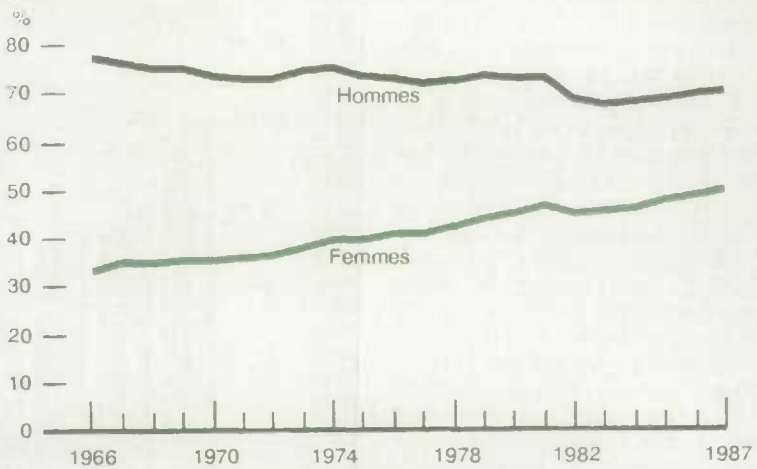

Source : Statistique Canada, publication n° 71-201 au répertoire.

Plus de la moitié des femmes occupent maintenant un emploi à l'extérieur de leur domicile. En tout, 50.9 % des femmes avaient un emploi en 1987, comparativement à 49.7 % l'année précédente. En 1973 encore, moins de 40 % des femmes avaient un emploi.

Par contre, il y avait proportionnellement moins d'hommes qui occupaient un emploi en 1987 (70.1 %) qu'au début des années 1970. En 1973, par exemple, 74.3 % des hommes avaient un emploi. Ces dernières années, toutefois, la proportion d'hommes ayant un emploi a connu une augmentation soutenue après avoir atteint un creux (67.4 %) en 1983 par suite de la récession.

Par ailleurs, le pourcentage d'hommes âgés de 55 à 64 ans ayant un emploi a baissé en 1987, étant passé de 63.5 %, en 1986, à 61.8 %. Même si cette diminution s'inscrivait dans une tendance à long terme — au milieu des années 1970, par exemple, plus de 75 % des hommes de ce groupe d'âge avaient un emploi —, elle a été particulièrement marquée.

La croissance rapide de l'emploi se poursuit dans le secteur des services

Comme on l'observe déjà depuis plusieurs décennies, l'emploi a progressé plus rapidement dans le secteur des services (3.0 %) que dans le secteur des biens (2.1 %) en 1987. L'année dernière, 70.8 % de tous les emplois étaient dans le secteur des services, comparativement à 67.5 % en 1981.

Le nombre d'emplois a augmenté dans le secteur des biens ces dernières années, mais il manquait encore, en 1987, près de 100,000 emplois pour rejoindre le niveau qui existait dans ce secteur en 1981, avant la récession. Par contre, le secteur des services comptait, en 1987, plus d'un million d'emplois de plus qu'en 1981.

Baisse du chômage

Le taux de chômage a continué de baisser l'année dernière : 8.9 % de la population active était en chômage, comparativement à 9.6 % en 1986 et à 11.9 % en 1983. Néanmoins, près de 1.2 million de Canadiens étaient en chômage en 1987, et le taux de chômage était toujours plus élevé qu'en 1980 et 1981 (7.5 %), avant la récession.

Ces dernières années, la baisse du chômage a été particulièrement forte chez les jeunes Canadiens. En 1983, le taux de chômage était de 22.4 % chez les hommes de 15 à 24 ans et, chez les femmes du même groupe d'âge, il était de 17.0 %. Quatre ans plus tard, ces taux étaient tombés à 14.8 % chez les hommes et à 12.5 % chez les femmes.

Il y a également eu une baisse du taux de chômage chez les personnes de 25 ans et plus, mais cette baisse n'a pas été aussi marquée que dans le cas des jeunes travailleurs. Entre 1983 et 1987, le taux de chômage est passé de 9.2 % à 7.0 % chez les hommes de 25 ans et plus et, chez les

► *Suite à la page 20*

Taux de chômage, 1966-1987

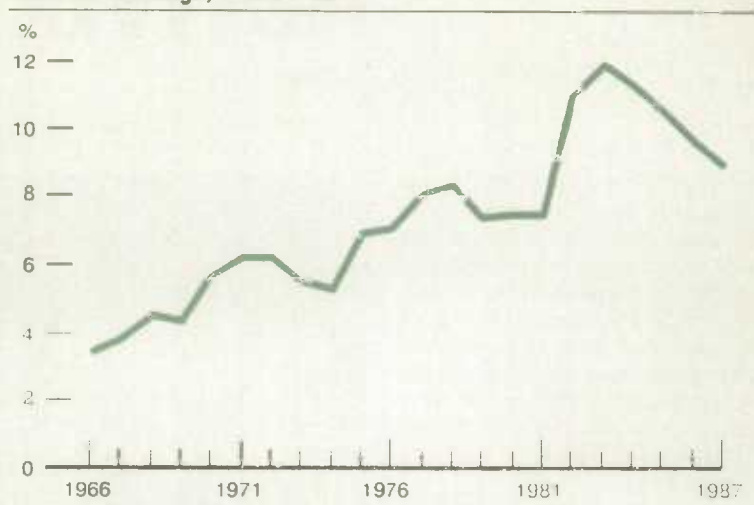

Source : Statistique Canada, publication n° 71-201 au répertoire.

Taux de chômage selon la province, 1986 et 1987

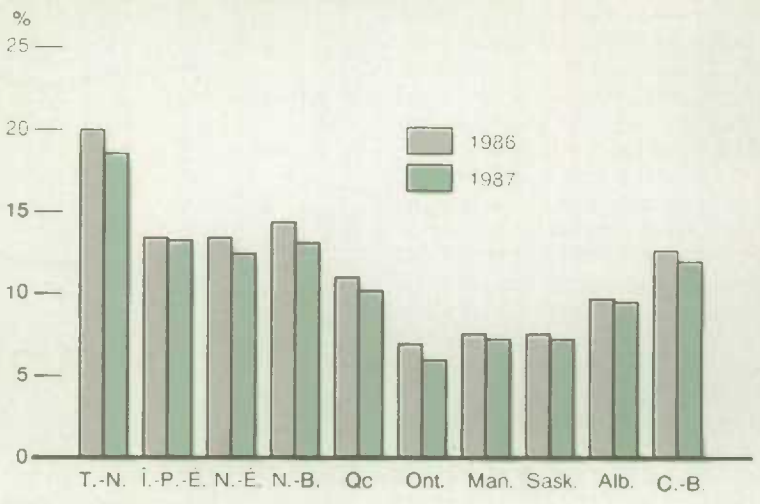

Source : Statistique Canada, publication n° 71-201 au répertoire.

ESTIMATIONS DE LA POPULATION ACTIVE, MOYENNES ANNUELLES, 1946-1987

	Population de 15 ans et plus (en milliers)	Population active (en milliers)			Taux d'activité (%)	Taux de chômage (%)	Rapport emploi/ population (%)
		Total	Personnes occupées	Personnes en chômage			
1946	8,779	4,829	4,666	163	55.0	3.4	53.1
1947	9,007	4,942	4,832	110	54.9	2.2	53.6
1948	9,141	4,988	4,875	114	54.6	2.3	53.3
1949	9,268	5,055	4,913	141	54.5	2.8	53.0
1950[1]	9,615	5,163	4,976	186	53.7	3.6	51.8
1951	9,732	5,223	5,097	126	53.7	2.4	52.4
1952	9,956	5,324	5,169	155	53.5	2.9	51.9
1953	10,164	5,397	5,235	162	53.1	3.0	51.5
1954	10,391	5,493	5,243	250	52.9	4.6	50.5
1955	10,597	5,610	5,364	245	52.9	4.4	50.6
1956	10,807	5,782	5,585	197	53.5	3.4	51.7
1957	11,123	6,008	5,731	278	54.0	4.6	51.5
1958	11,388	6,137	5,706	432	53.9	7.0	50.1
1959	11,605	6,242	5,870	372	53.8	6.0	50.6
1960	11,831	6,411	5,965	446	54.2	7.0	50.4
1961	12,053	6,521	6,055	466	54.1	7.1	50.2
1962	12,280	6,615	6,225	390	53.9	5.9	50.7
1963	12,536	6,748	6,375	374	53.8	5.5	50.9
1964	12,817	6,933	6,609	324	54.1	4.7	51.6
1965	13,128	7,141	6,862	280	54.4	3.9	52.3
1966[2]	13,083	7,493	7,242	251	57.3	3.4	55.4
1967	13,444	7,747	7,451	296	57.6	3.8	55.4
1968	13,805	7,951	7,593	358	57.6	4.5	55.0
1969	14,162	8,194	7,832	362	57.9	4.4	55.3
1970	14,528	8,395	7,919	476	57.8	5.7	54.5
1971	14,872	8,639	8,104	535	58.1	6.2	54.5
1972	15,186	8,897	8,344	553	58.6	6.2	54.9
1973	15,526	9,276	8,761	515	59.7	5.5	56.4
1974	15,924	9,639	9,125	514	60.5	5.3	57.3
1975	16,323	9,974	9,284	690	61.1	6.9	56.9
1976	16,701	10,203	9,477	726	61.1	7.1	56.7
1977	17,051	10,500	9,651	849	61.6	8.1	56.6
1978	17,377	10,895	9,987	908	62.7	8.3	57.5
1979	17,702	11,231	10,395	836	63.4	7.4	58.7
1980	18,053	11,573	10,708	865	64.1	7.5	59.3
1981	18,375	11,904	11,006	898	64.8	7.5	59.9
1982	18,664	11,958	10,644	1,314	64.1	11.0	57.0
1983	18,917	12,183	10,734	1,448	64.4	11.9	56.7
1984	19,148	12,399	11,000	1,399	64.8	11.3	57.4
1985	19,372	12,639	11,311	1,328	65.2	10.5	58.4
1986	19,594	12,870	11,634	1,236	65.7	9.6	59.4
1987	19,825	13,121	11,955	1,167	66.2	8.9	60.3

1. Comprend Terre-Neuve à partir de 1950.
2. Comprend la population âgée de 15 ans et plus à partir de 1966. Les données pour les années antérieures à 1966 sont fondées sur la population âgée de 14 ans et plus. Les estimations pour la période allant de 1966 à 1974 ont été corrigées en fonction des concepts actuels. Les estimations pour les années antérieures à 1966 n'ont pas été révisées.

L'année en bref: Évolution du marché du travail en 1987

	1986	1987	Variation en % de 1986 à 1987
Population âgée de 15 ans et plus	19,594,000	19,825,000	1.2
Emploi	11,634,000	11,955,000	2.8
Hommes	6,657,000	6,793,000	2.0
Femmes	4,977,000	5,161,000	3.7
Emploi en %	59.4	60.3	
Hommes	69.5	70.1	
Femmes	49.7	50.9	
Emploi à temps partiel	1,810,000	1,822,000	0.7
Hommes	520,000	514,000	-1.1
Femmes	1,290,000	1,308,000	1.4
Temps partiel non choisi[1]	514,000	485,000	-5.7
Emploi selon le secteur industriel			
Secteur des biens	3,417,000	3,489,000	2.1
Secteur des services	8,217,000	8,465,000	3.0
Personnes en chômage	1,236,000	1,167,000	-5.6
Taux de chômage (%)	9.6	8.9	
% de personnes en chômage depuis un an ou plus	9.0	9.4	
Travailleurs découragés[2]	60,000	48,000	-19.6

1. Ne peuvent trouver un emploi à temps plein.
2. Personnes inactives qui ne cherchent plus de travail parce qu'elles croient qu'il n'y en a pas.
Source: Statistique Canada, publication nº 71-001 au répertoire.

femmes du même groupe d'âge, il est passé de 9.6 % à 8.4 %.

Les niveaux de chômage varient encore beaucoup d'une province à l'autre. En 1987, le taux de chômage allait de 6.1 % en Ontario à 18.6 % à Terre-Neuve. Il était aussi supérieur à la moyenne nationale (8.9 %) à l'Île-du-Prince-Édouard (13.3 %), au Nouveau-Brunswick (13.2 %), en Nouvelle-Écosse (12.5 %), en Colombie-Britannique (12.0 %), au Québec (10.3 %) et en Alberta (9.6 %). En 1987, le taux de chômage a diminué dans toutes les provinces, celles du centre et de l'est du pays ayant été les plus favorisées à ce chapitre.

On a aussi observé en 1987 une très légère diminution du nombre de Canadiens ayant été en chômage pendant un an ou plus. En effet, il y avait, l'année dernière, 1.9 % de moins de personnes qui avaient été en chômage pendant douze mois ou plus par rapport à l'année précédente.

Le nombre de personnes qui sont inactives parce qu'elles croient qu'il n'y a pas d'emplois a diminué de près de 20 % en 1987, étant passé à 48,000. Il s'agissait du nombre de « travailleurs découragés » le plus bas à avoir été enregistré depuis 1977.

David Gower est analyste à la Division de l'analyse des enquêtes sur le travail et les ménages de Statistique Canada.

Un ouvrage sur les personnes âgées et leurs liens avec la société

Amitié et entraide, voilà les liens qui unissent les personnes âgées à leur famille et à leurs amis. Ces relations constituent un réseau de soutien informel sur lequel vous pouvez obtenir plus de renseignements dans une étude innovatrice intitulée: **Liens de famille et d'amitié chez les Canadiens âgés: Rapport préliminaire sur les résultats de l'Enquête sociale générale.**.

Vous y trouverez de l'information concernant . . .

☐ l'aide qu'accordent les gens du troisième âge sous forme de travail bénévole, de garde d'enfants, de dons d'argent et de travaux ménagers;

☐ l'aide que reçoivent les personnes âgées pour ce qui est de la préparation de leurs repas, de leurs emplettes, de la gestion de leur budget et de leurs soins personnels;

☐ l'influence qu'ont l'âge, le sexe et le niveau de scolarité sur l'importance de l'aide que les gens du troisième âge donnent ou reçoivent;

☐ la façon dont les liens amicaux et familiaux influencent la santé et le bonheur des personnes âgées.

Liens de famille et d'amitié chez les Canadiens âgés, nº 89-508 au répertoire, se vend $15 l'exemplaire au Canada; $16 l'exemplaire à l'étranger. Vous pouvez commander en écrivant ou en postant le bon de commande ci-joint à: Vente des publications, Statistique Canada, Ottawa (Ontario), K1A 0T6. Si vous désirez obtenir un service plus rapide, téléphonez au numéro sans frais 1-800-267-6677. Veuillez faire votre chèque ou mandat-poste à l'ordre du Receveur général du Canada – Publications. Pour obtenir plus de renseignements, n'hésitez pas à communiquer avec le centre de consultation régional le plus près de chez vous.

VOYAGES À L'INTÉRIEUR DU CANADA

par Laurie McDougall

Selon les données de l'Enquête sur les voyages des Canadiens[1], ces derniers sont assurément un peuple de voyageurs. En 1986, par exemple, ils ont effectué en moyenne près de quatre voyages intérieurs[2] d'une nuit ou plus par personne.

Le nombre de voyages intérieurs faits par les Canadiens a brusquement diminué au début des années 1980, en grande partie à cause de la récession. Entre 1979 et 1984, le nombre annuel de voyages d'une nuit ou plus a chuté de 13 %, étant passé de 77 millions à 67 millions. Toutefois, le nombre de voyages intérieurs a augmenté quelque peu en 1986, les Canadiens ayant effectué plus de 75 millions de voyages cette année-là. Ce nombre était néanmoins inférieur de 2 % au nombre de voyages effectués en 1979.

La différence observée entre 1979 et 1986 sur le plan du nombre de voyages intérieurs est encore plus grande si l'on considère le nombre de voyages par personne. Le nombre annuel de voyages par personne chez la population de 15 ans et plus a diminué de 12 %, étant passé de 4.3 en 1979 à 3.8 en 1986. Ce dernier chiffre représentait toutefois une augmentation par rapport au creux de 3.5 enregistré en 1984.

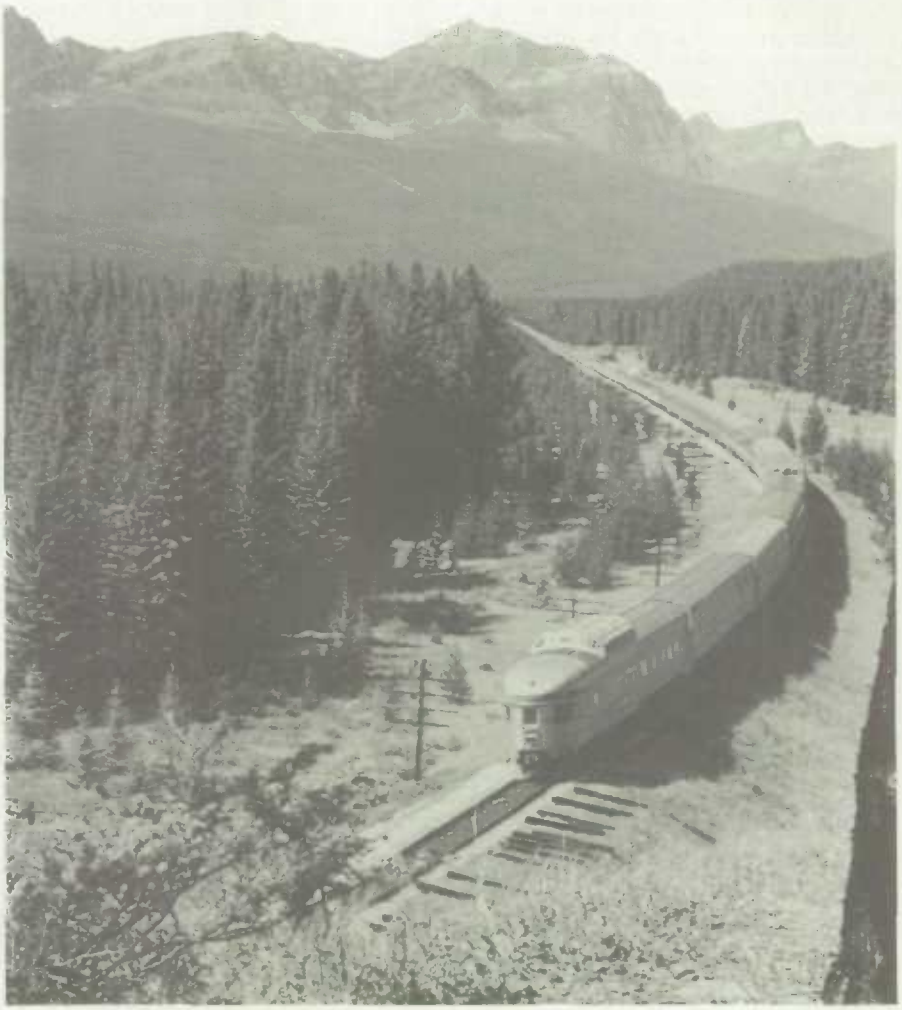

1. Cette enquête est menée par Statistique Canada pour le compte de Tourisme Canada. Les données ont été recueillies en 1979, 1980, 1982, 1984 et 1986.
2. Un voyage intérieur est défini comme un voyage d'une nuit ou plus d'au moins 80 km à l'aller effectué à l'intérieur du Canada.

Les résidents de l'Ouest sont les plus susceptibles de voyager

La probabilité qu'ont les Canadiens de voyager varie considérablement selon la province[3] qu'ils habitent. Les résidents des provinces des Prairies sont de loin les plus susceptibles de voyager. En 1986, le nombre moyen de voyages intérieurs d'une nuit ou plus par personne s'est élevé à 6.0 pour les résidents de la Saskatchewan, à 5.7 pour ceux de l'Alberta et à 4.9 pour ceux du Manitoba.

Par ailleurs, les résidents de Terre-Neuve sont les moins susceptibles de voyager : le nombre moyen de voyages de ces derniers en 1986 était légèrement supérieur à 2. Dans les autres provinces, le nombre moyen de voyages par personne variait entre 3 et 4.

Voyages interprovinciaux

La plupart des voyages intérieurs sont effectués dans les limites de la province de résidence des voyageurs. De 1979 à 1986, les voyages intraprovinciaux ont représenté 80 % ou plus de l'ensemble des voyages intérieurs. Cependant, en 1986, environ un voyage intérieur sur cinq a été effectué dans une autre province, ce qui représente un total de plus de 14 millions de voyages.

Les résidents du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse et des provinces des Prairies étaient les plus susceptibles de faire des voyages interprovinciaux. En 1986, 36 % des voyages intérieurs d'une nuit ou plus effectués par des résidents du Nouveau-Brunswick et 28 % de ceux que les résidents de la Nouvelle-Écosse ont effectués étaient à destination d'une autre province. La même année, plus du quart des voyages intérieurs faits par des résidents du Manitoba (27 %), de la Saskatchewan (26 %) et de l'Alberta (26 %) ont été effectués vers d'autres provinces.

Par ailleurs, le nombre de voyages interprovinciaux faits par des résidents du Québec, de l'Ontario et de la Colombie-Britannique était inférieur à la moyenne. De tous les voyages qu'ils ont effectués en 1986, moins de 17 % étaient des voyages interprovinciaux.

Les résidents de Terre-Neuve, peut-être en raison de leur relatif isolement, étaient les Canadiens les moins susceptibles de faire des voyages interprovinciaux. Seulement 12 % des voyages intérieurs effectués par des Terre-Neuviens étaient à destination d'une autre province.

Les personnes qui effectuent un voyage interprovincial se rendent habituellement dans une province voisine. Cette constatation s'applique particulièrement aux voyageurs du Québec et de l'Ontario. Ainsi, en

3. L'Île-du-Prince-Édouard n'est pas incluse dans la plupart des comparaisons provinciales. Étant donné qu'un voyage intérieur est défini comme un déplacement effectué sur une distance d'au moins 80 km à l'aller, peu de voyages faits à l'intérieur de cette province pourraient satisfaire à cette définition.

Voyages intérieurs d'une nuit ou plus, par personne, selon la province[1], 1986

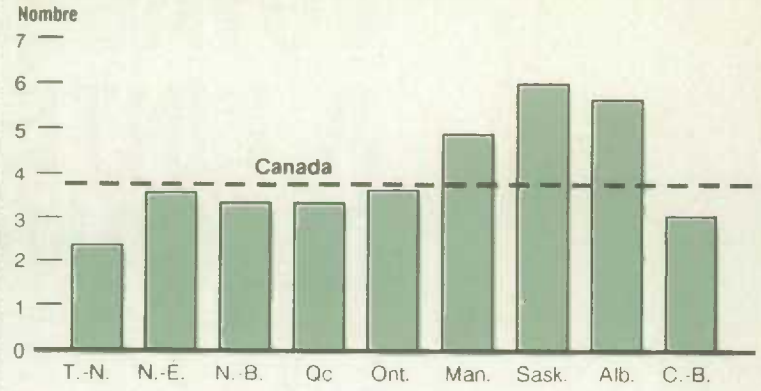

1. les données pour l'Île-du-Prince-Édouard n'ont pas été fournies parce que peu de déplacements effectués dans cette province correspondent à la définition de l'expression « voyage intérieur », à savoir tout déplacement d'au moins 80 km à l'aller.

Source : Statistique Canada, publication n° 87-504 au répertoire.

Pourcentage de la population ayant fait un voyage[1], selon certaines caractéristiques, 1986

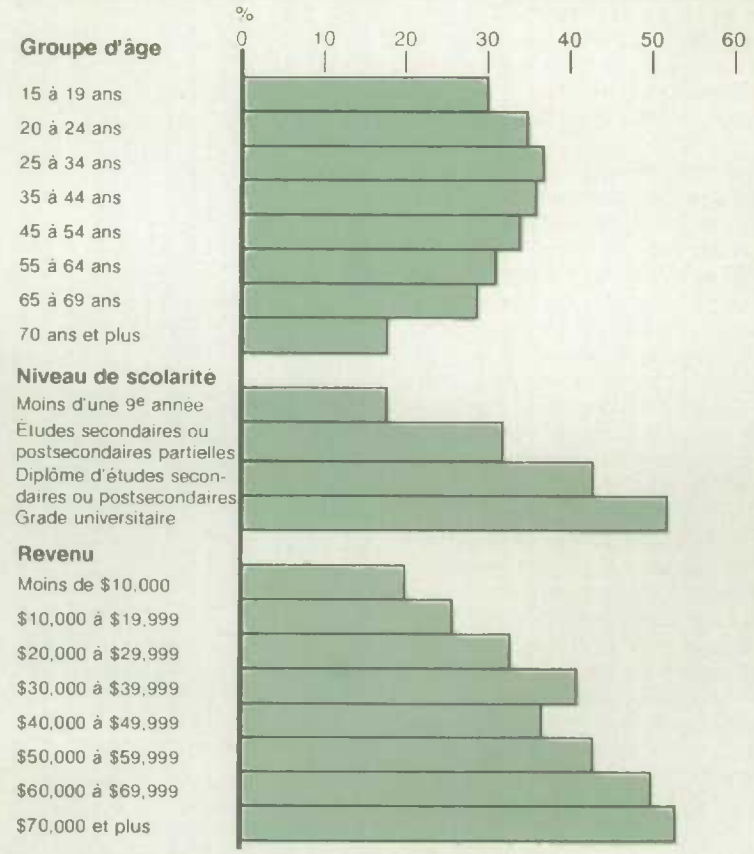

1. Pourcentage de la population de chaque groupe ayant fait un voyage d'une nuit ou plus au cours de l'un des trimestres de l'année.

Source : Statistique Canada, publication n° 87-504 au répertoire.

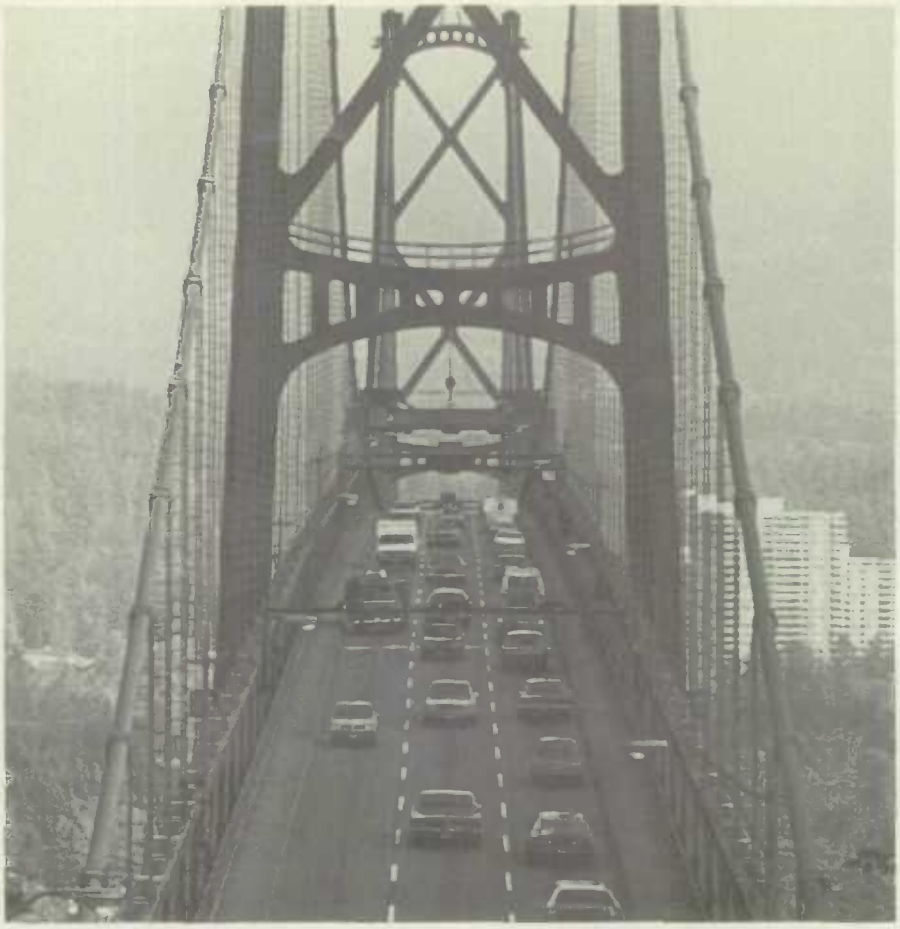

1986, 58% des voyageurs interprovinciaux de l'Ontario sont allés au Québec et 82 % des voyageurs interprovinciaux du Québec sont allés en Ontario.

Il y a également eu un échange considérable de voyageurs entre l'Alberta et la Colombie-Britannique. En 1986, chacune de ces provinces était la destination d'environ 60 % des voyageurs interprovinciaux de l'autre.

Cette tendance s'est aussi manifestée dans les Maritimes, où 79 % des voyageurs interprovinciaux de l'Île-du-Prince-Édouard et plus de la moitié de ceux de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick sont allés dans une autre province maritime.

Accroissement du nombre de voyages d'affaires

Au cours des dernières années, le nombre de voyages d'affaires a augmenté de façon particulièrement importante au Canada. Alors que le nombre de voyages autres que les voyages d'affaires a diminué de 6 % entre 1979 et 1986, le nombre de voyages d'affaires s'est accru de 26 % pendant la même période. En 1986, ce genre de voyage représentait 15 % de tous les voyages intérieurs, alors qu'en 1979, cette proportion était de 11 %.

Une assez forte proportion des voyages d'affaires sont interprovinciaux. En 1986, environ 30 % des voyages d'affaires s'effectuaient entre les provinces, comparativement à 17 % pour les autres voyages intérieurs.

L'accroissement du nombre de voyages d'affaires a modifié plusieurs caractéristiques des voyages intérieurs. Par exemple, il y a plus de voyages effectués la semaine, en avion et avec séjour à l'hôtel.

Vacances et visites

Environ 80 % des voyages effectués au Canada au cours des années 1980 étaient des voyages d'agrément ou des visites faites à des parents ou amis. Toutefois, la répartition de l'ensemble des voyages intérieurs dans ces deux catégories a quelque peu changé pendant cette période. En 1980, les voyages d'agrément constituaient 45 % de la totalité des voyages effectués, mais seulement 39 % en 1986. Durant la même période, la proportion de voyages faits pour rendre visite à des amis ou à des parents est passée de 36 % à 40 %.

Mode d'hébergement

En raison du pourcentage élevé de voyages effectués pour rendre visite à des parents ou amis, une forte proportion des nuits sont passées chez ces derniers. En 1979 et en 1986, plus de la moitié (51 %) des nuits pour lesquelles le mode d'hébergement est connu ont été passées chez des parents ou amis.

Les personnes qui effectuent un voyage d'une nuit ou plus choisissent de plus en plus de séjourner à l'hôtel ou dans un motel. En 1986, ce mode d'hébergement a été adopté pour 23 % de tous les voyages de plus d'un jour, comparativement à 18 % en 1979. Cette hausse était entièrement attribuable à l'accroissement du nombre de nuits passées dans les hôtels. Entre 1979 et 1986, ce nombre a augmenté de 60 %, tandis que le nombre de nuit passées dans les motels a diminué de 6 %.

Pour la plupart des autres voyages d'une nuit ou plus, les voyageurs séjournent dans des chalets ou des terrains de camping. Au cours des années 1980, la proportion de nuits passées dans des chalets est demeurée autour de 18 %; dans le cas des terrains de camping, cette proportion est passée de 10 % en 1979 à 7 % en 1986.

L'été, les fins de semaine . . .

Il n'est pas étonnant de constater que l'été est la saison la plus populaire pour voyager au Canada. Un peu plus du tiers des voyages intérieurs ont lieu en juillet, en août ou en septembre. Un quart des voyages sont effectués au printemps, un cinquième, en hiver et un autre cinquième, en automne.

Environ six voyages sur dix sont faits durant la fin de semaine. Toutefois, la proportion de voyages effectués les fins de semaine est passée de 66 % en 1984 à 60% en 1986. Cette tendance était attribuable en partie à la hausse du nombre de voyages d'affaires.

Qui voyage?

À l'exception des personnes de 70 ans et plus, un fort pourcentage de Canadiens de tous les groupes d'âge voyagent. Au cours de chacun des trimestres de 1986, environ 35 % des personnes de 20 à 54 ans ont effectué au moins un voyage intérieur. Cette proportion était légèrement plus faible chez les 15 à 19 ans et les 55 à 69 ans : elle oscillait autour de 30 %.

Par ailleurs, les Canadiens de 70 ans et plus étaient moins susceptibles de voyager que les personnes plus jeunes. Au cours de chacun des trimestres de 1986, seulement 18 % des personnes de ce groupe d'âge ont effectué un voyage.

Les personnes qui voyagent beaucoup ont habituellement un niveau de scolarité et un revenu élevés. En 1986, plus de la moitié des diplômés universitaires (52 %) ont voyagé chaque trimestre à l'intérieur du pays. Cette proportion était trois fois supérieure à celle des personnes qui n'ont qu'une instruction de niveau primaire (18 %). De même, 53 % des personnes ayant un revenu de $70,000 ou plus ont voyagé chaque trimestre, alors que cette proportion était de 20 % chez les personnes ayant un revenu annuel inférieur à $10,000.

Laurie McDougall est analyste à la Division de l'éducation, de la culture et du tourisme de Statistique Canada.

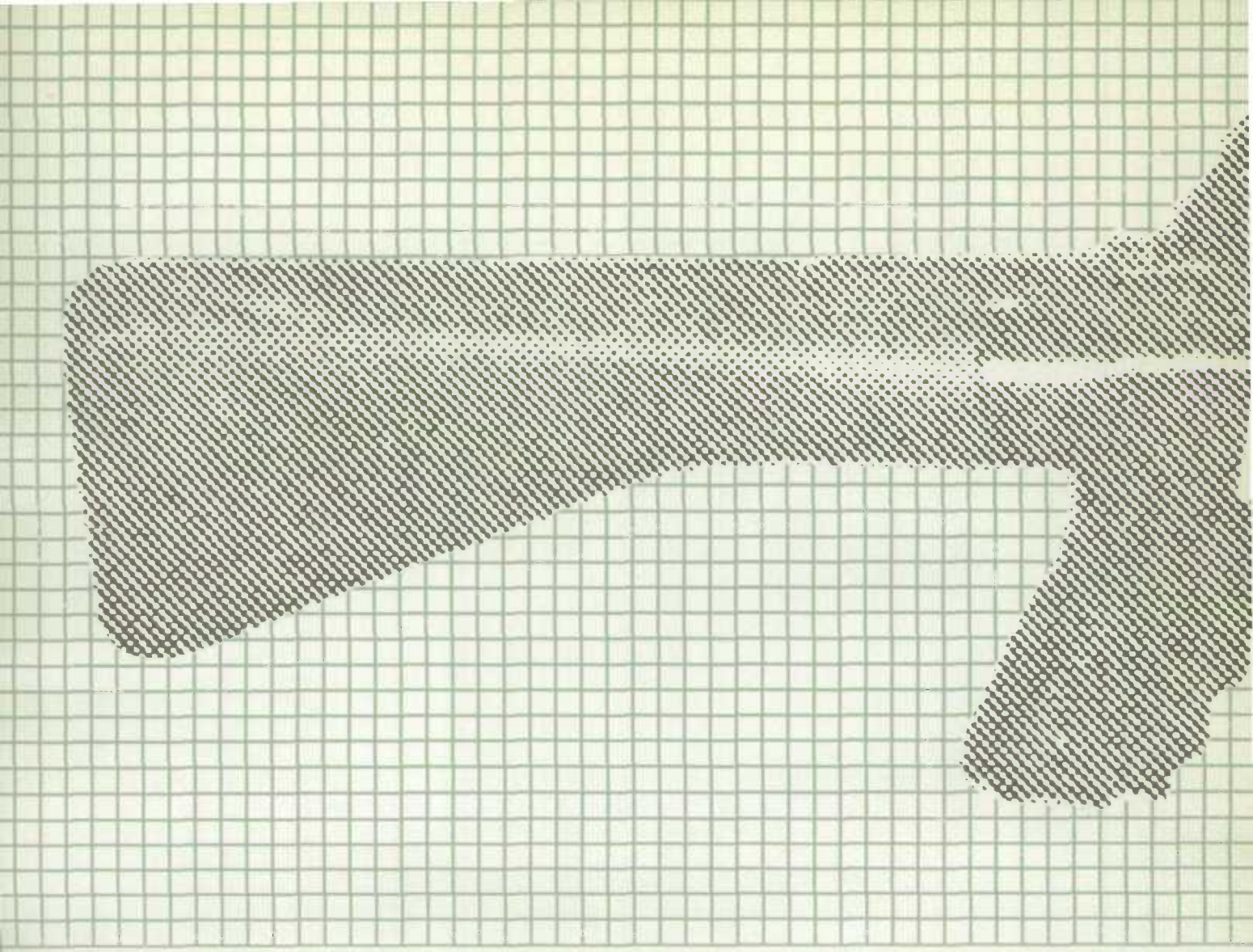

LES CRIMES DE VIOLENCE

par Holly Johnson

Selon plusieurs sources, de nombreux Canadiens sont préoccupés par la criminalité. En 1981, 40 % des répondants au Sondage canadien sur la victimisation en milieu urbain ont déclaré qu'ils craignaient de marcher seuls le soir dans leur propre quartier. Les personnes âgées et les femmes ont manifesté le plus de craintes à ce sujet; en effet, 59 % des personnes âgées de 65 ans et plus et 56 % des femmes ne se sentent pas en sécurité lorsqu'elles marchent seules la nuit. En comparaison, 37 % des personnes de moins de 65 ans et seulement 18 % des hommes ont exprimé de telles craintes.

Les résultats d'un sondage publiés en 1984 dans Decima Quarterly *révèlent les mêmes inquiétudes. Plus de quatre répondants sur dix (44 %) ont dit ne pas se sentir en sécurité lorsqu'ils sortaient seuls le soir dans leur quartier. Là encore, les personnes de 65 ans et plus (58 %) et les femmes (57 %) étaient plus susceptibles de manifester cette crainte que les personnes de moins de 65 ans (44 %) et les hommes (32 %).*

Le nombre de crimes de violence augmente au Canada. Toutefois, la hausse de l'incidence de ce type d'acte criminel est comparable à l'augmentation d'autres types de délits. Les crimes violents ne représentent toujours qu'une faible proportion de l'ensemble des crimes.

En outre, les délits moins graves, tels que les voies de fait simples, constituent la majorité de tous les crimes violents. Peu de délits violents comportent l'utilisation d'une arme ou occasionnent des blessures chez la victime. De plus, l'accroissement de la proportion de crimes violents moins graves représente la part la plus importante de l'augmentation globale du crime de violence, particulièrement ces dernières années. En fait, depuis quelques années, les taux d'incidence des délits graves tels que les homicides, les tentatives de meurtre, les agressions sexuelles graves et les vols qualifiés ont chuté ou sont demeurés stables.

PREMIÈRE PIÈCE À CONVICTION

Augmentation du taux de crimes de violence[1]

L'incidence des crimes de violence augmente considérablement au Canada. Entre 1962 et 1986, le nombre d'incidents violents enregistrés par la police est passé de 221 à 801 pour 100,000 habitants, ce qui représente une augmentation de 264 %. Toutefois, cette hausse se compare à celle des autres types de délits. Par exemple, le taux de crimes contre la propriété a connu une augmentation de 194 % durant la même période.

Toutefois, les tendances relatives aux crimes de violence et aux crimes contre la propriété diffèrent depuis quelques années. Les taux établis pour ces deux types d'actes criminels ont connu une hausse d'un peu plus de 200 % entre 1962 et 1982, mais, entre 1982 et 1986, le taux de crimes violents a poursuivi son ascension, ayant augmenté de 17 %, tandis que le taux de crimes contre la propriété a chuté de 3 %.

1. Les délits violents sont les suivants : homicides (meurtres, homicides involontaires et infanticides), tentatives de meurtre, agressions sexuelles, voies de fait et vols qualifiés.

Taux de crimes de violence et de crimes contre la propriété, 1962-1986

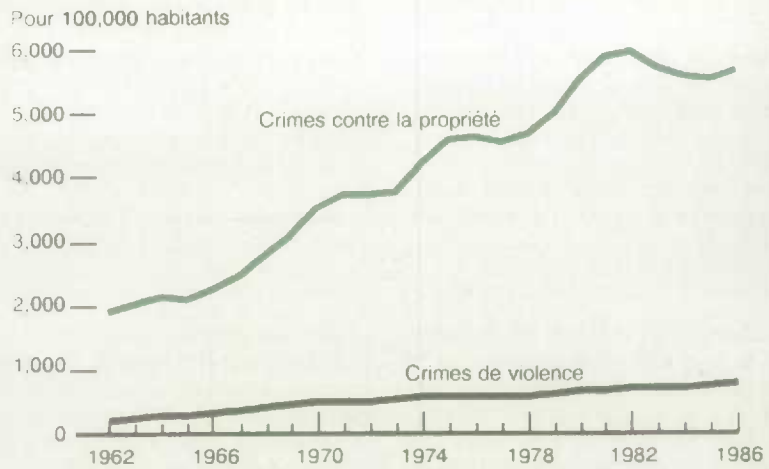

Source : Statistique Canada, publication n° 85-205 au répertoire.

Statistiques de la criminalité

Les données officielles sur la criminalité au Canada proviennent du système de déclaration uniforme de la criminalité, qui contient tous les incidents criminels enregistrés par les autorités policières. Toutefois, comme de nombreux délits ne sont jamais déclarés à la police, les statistiques officielles ne représentent qu'une partie de toutes les infractions commises. Ainsi, selon les résultats du Sondage canadien sur la victimisation en milieu urbain, seulement 34 % des crimes violents ont été signalés à la police en 1981. Il arrive souvent qu'une victime ne rapporte pas un incident de violence parce qu'elle estime qu'il ne s'agit pas d'un délit sérieux, que l'intervention de la police ne réglerait pas le problème, que la déclaration de l'incident causerait des ennuis ou que l'incident est une affaire personnelle qui ne regarde pas la police. En outre, les victimes d'une agression sexuelle ont tendance à ne pas faire appel aux policiers parce qu'elles craignent des représailles de la part de l'agresseur et se méfient de l'attitude des responsables de la justice pénale devant des cas de ce genre.

Les statistiques officielles de la criminalité sous-évaluent l'activité criminelle d'une autre façon encore; en effet, lorsqu'il y a perpétration de plusieurs actes criminels différents au cours d'un même incident, seule l'infraction la plus grave est enregistrée. Par exemple, s'il y a à la fois agression sexuelle, introduction par effraction et vandalisme, seule l'agression sexuelle est enregistrée.

Les crimes de violence et les crimes contre la propriété ne sont pas enregistrés de la même façon. Dans le cas des crimes de violence, un délit est noté pour chaque victime de chaque incident. Mais en ce qui a trait aux crimes contre la propriété, un délit est consigné pour chaque incident distinct.

Les crimes de violence ne représentent néanmoins qu'une faible proportion de l'ensemble des actes criminels commis au Canada. En 1986, ils constituaient seulement 9 % de toutes les infractions prévues au *Code criminel*, ce qui correspond à peu près à la proportion enregistrée depuis 1962.

La majorité des délits violents sont des voies de fait. Celles-ci constituaient les trois quarts (76 %) de tous les crimes violents perpétrés en 1986, et la plupart d'entre elles faisaient partie des voies de fait les moins graves. Cette année-là, les voies de fait simples formaient près de 70 % des agressions; des blessures avaient été causées ou une arme avait été utilisée dans seulement 20 % des agressions et les voies de fait graves ne représentaient que 2 % des agressions. Les agressions dont les victimes étaient des agents de police et d'autres types de voies de fait constituaient dans des proportions à peu près égales le reste des cas.

La plupart des autres crimes violents commis en 1986 étaient des agressions sexuelles (12 %) ou des vols qualifiés (11 %). Les homicides et les tentatives de meurtre représentaient moins de 1 % de l'ensemble des délits violents enregistrés cette année-là.

Comme dans le cas des voies de fait, la majorité des délits sexuels étaient dans la

catégorie des crimes les moins graves. En 1986, plus de 90 % de toutes les agressions sexuelles ont été perpétrées sans la menace d'une arme ou n'ont causé aucune blessure sérieuse à la victime.

Les tendances à long terme pour les différents types de crimes violents varient. Les proportions de voies de fait et d'agressions sexuelles ont augmenté de façon particulièrement importante. Par exemple, le nombre de voies de fait pour 100,000 habitants s'est accru de 290 % entre 1962 et 1986.

L'incidence des viols a aussi augmenté de façon substantielle. Le nombre de viols enregistrés par la police est passé de 3.1 pour 100,000 habitants en 1962 à 10.3 en 1982, ce qui représente une hausse de 233 %. Au cours de la même période, les attentats à la pudeur, qui ont généralement des femmes pour victimes, ont aussi augmenté, mais pas de façon aussi marquée que les viols. Entre 1962 et 1982, la proportion d'attentats à la pudeur a augmenté de 62 %, étant passée de 21 à 34 pour 100,000 habitants.

La loi portant sur les infractions à caractère sexuel a été modifiée en 1983. Les dispositions du *Code criminel* relatives aux viols et aux attentats à la pudeur ont ainsi été changées; il y a maintenant trois types d'agression sexuelle : en premier lieu, les agressions sexuelles graves, qui mettent en danger la vie de la victime ou au cours desquelles la victime est mutilée ou défigurée, en second lieu, les agressions sexuelles qui causent des blessures à la victime ou qui sont perpétrées à l'aide ou sous la menace d'une arme, et, finalement, l'agression sexuelle simple. En raison de ces modifications, les données sur les délits sexuels recueillies après 1982 ne peuvent pas être comparées à celles des années antérieures.

Taux de crimes violents moins élevé au Canada qu'aux États-Unis

Le taux de crimes violents enregistré au Canada est nettement inférieur à celui observé aux États-Unis. Par exemple, en 1985, la proportion des crimes violents les plus graves* était cinq fois plus élevée aux États-Unis qu'au Canada. Cette année-là, on a enregistré bien au-delà de 500 crimes violents pour 100,000 habitants aux États-Unis, alors qu'il y en avait à peine plus de 100 pour 100,000 habitants au Canada.

En outre, le taux des crimes violents les plus graves a augmenté aux États-Unis au cours des dernières années, alors qu'il a régressé au Canada. Entre 1983 et 1985, ce taux s'est accru de 3 % aux États-Unis mais a fléchi de 10 % au Canada.

* Ces données ne se rapportent qu'aux crimes de violence graves, alors que les données présentées dans le reste de l'article concernent tous les délits violents. Le taux canadien comprend les homicides, les tentatives de meurtre, les viols et les agressions sexuelles graves, les voies de fait graves avec blessures et les vols qualifiés. Le taux américain comprend les meurtres, les agressions sexuelles graves (forcible rapes), les voies de fait graves et les vols qualifiés.

Taux de crimes de violence graves[1], Canada et États-Unis, 1962-1985

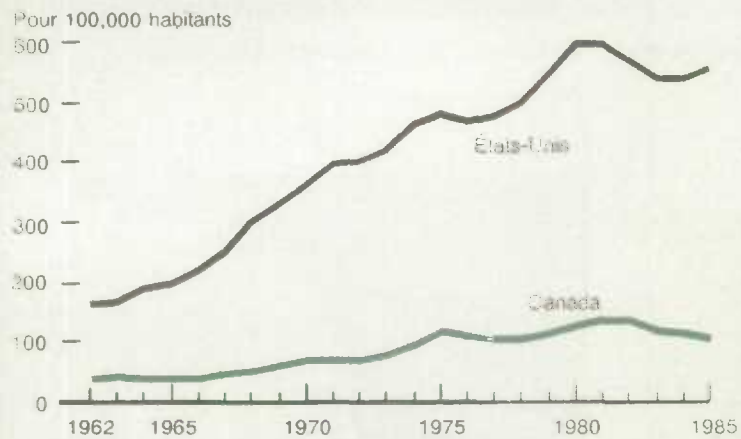

1. Au Canada, sont inclus dans la catégorie des crimes de violence graves : l'homicide, la tentative de meurtre, le viol et l'agression sexuelle grave, les voies de fait graves avec blessures et le vol qualifié. Aux États-Unis, sont compris dans cette catégorie : le meurtre, l'agression sexuelle grave (forcible rape), le vol qualifié et les voies de fait graves.

Sources : Statistique Canada, publication n° 85-205 au répertoire ; United States Department of Justice, *Sourcebook*.

Les victimes d'actes criminels violents

Un des paradoxes intéressants à noter en matière de criminalité au Canada est que les personnes qui craignent le plus d'être victimes d'actes criminels sont souvent les moins touchées. Bien que les femmes et les personnes âgées soient davantage portées à craindre pour leur sécurité personnelle, ces personnes ne sont pas celles qui risquent le plus d'être victimes d'actes criminels. En 1981, la probabilité d'être victime d'un acte violent était deux fois plus forte pour un homme que pour une femme et, chez les deux sexes, les jeunes adultes avaient de loin les taux de victimisation les plus élevés.

En dépit du fait qu'elles ont un risque global de victimisation moins élevé, les femmes et les personnes âgées peuvent se sentir plus vulnérables face aux crimes de violence parce qu'elles sont moins aptes à se défendre efficacement en cas d'attaque et sont plus susceptibles d'être blessées. Les femmes éprouvent en plus la peur d'une agression sexuelle, crainte qu'ignorent la plupart des hommes.

Habituellement, les crimes violents ont lieu dans des endroits publics comme les débits de boissons et d'autres établissements commerciaux, dans la rue ou dans un stationnement. En 1981, 44 % des agressions sexuelles, 50 % des vols qualifiés et 52 % des voies de fait sont survenus dans des endroits de ce genre.

Toutefois, il y a des différences notables dans les circonstances entourant les agressions subies par les hommes et les femmes. Bien que les endroits publics aient été les lieux d'agression les plus fréquents, tant pour les femmes que pour les hommes, les femmes étaient plus susceptibles d'être attaquées chez elles ou chez quelqu'un d'autre. En 1981, 23 % des agressions contre les femmes et 5 % des agressions contre les hommes ont eu lieu au domicile de la victime, et 14 % des agressions contre les femmes et 10 % des agressions contre les hommes se sont déroulées au domicile d'une autre personne. Les femmes étaient plus susceptibles que les hommes d'être agressées par un parent : 12 % des femmes victimes d'une agression ont été attaquées par un membre de leur famille, comparativement à seulement 2 % des hommes.

D'après les nouvelles définitions du *Code criminel*, le taux d'infractions sexuelles a augmenté. Entre 1983 et 1986, le nombre d'infractions de ce type est passé de 48 à 80 pour 100,000 habitants. Toutefois, cette augmentation était presque entièrement attribuable à l'accroissement du taux d'agressions sexuelles simples. Le nombre de ces incidents est passé de 42 à 75 pour 100,000 habitants entre 1983 et 1986.

Par ailleurs, la proportion d'agressions sexuelles plus graves a peu changé de 1983 à 1986. On a enregistré environ 2 agressions sexuelles avec voies de fait graves pour 100,000 habitants durant cette période, tandis que le nombre d'agressions sexuelles au cours desquelles une arme a été utilisée ou qui ont causé des blessures à la victime a augmenté légèrement, étant passé de 3 à 4 pour 100,000 habitants.

Les taux globaux relatifs aux homicides, aux tentatives de meurtre et aux vols qualifiés ont aussi augmenté sensiblement depuis 1962. Toutefois, l'incidence de ces infractions a baissé depuis quelques années.

Le nombre d'homicides est passé de 1.4 à 3.1 pour 100,000 habitants entre 1962 et 1977. Ce taux s'est maintenu à environ 2.8 entre 1978 et 1985, puis a chuté à 2.2 en 1986, atteignant son taux le plus bas depuis 1971.

Le nombre de tentatives de meurtre est passé d'un creux de 0.4 pour 100,000 habitants en 1962 à un sommet de 3.8 en 1982, puis est retombé à 3.4 en 1985 et en 1986.

L'incidence des vols qualifiés avec menaces de violence ou actes violents a connu une tendance semblable. Le nombre de vols pour 100,000 habitants est passé de 27 en 1962 à 111 en 1982, puis est redescendu à 91 entre 1982 et 1986.

L'incidence des vols qualifiés commis à l'aide d'une arme à feu a aussi diminué ces dernières années. Entre 1981 et 1986, le nombre de vols de ce type est passé de 37 à 26 pour 100,000 habitants. En comparaison, le nombre de vols commis avec d'autres types d'armes a augmenté légèrement (de 22 à 24 pour 100,000 habitants) pendant la même période.

Proportion de crimes violents plus forte dans l'ouest du Canada

Les taux de crimes violents sont généralement plus élevés dans les provinces de l'Ouest que dans le centre et l'est du pays. En 1986, la Colombie-Britannique a connu le taux de crimes violents le plus élevé au pays, soit 1,254 délits violents pour 100,000 habitants. Le Manitoba (1,035), l'Alberta (918) et la Saskatchewan (878) avaient aussi des taux relativement élevés.

On a enregistré les taux de crimes violents les plus faibles à l'Île-du-Prince-Édouard et au Québec, où les chiffres étaient respectivement de 499 et 550 pour 100,000 habitants. Dans les autres provinces de l'Atlantique, le taux de crimes violents dépassait à peine 600, tandis qu'en Ontario (791), il se situait légèrement sous la moyenne nationale (801).

Toutefois, certains types de crimes violents présentent des tendances différentes. L'exemple le plus intéressant est peut-être celui du Québec, dont le taux global de crimes violents vient à l'avant-dernier rang, mais dont la proportion de vols qualifiés est la plus élevée de toutes les provinces. En outre, le nombre de vols à main armée pour 100,000 habitants était au Québec plus de trois fois supérieur à celui enregistré dans la province ayant le deuxième taux en importance.

Incidence des crimes violents dans les villes

Bien qu'il y ait certaines exceptions, l'incidence généralement plus élevée de crimes violents dans les provinces de l'Ouest se manifeste à nouveau lorsqu'on compare les données pour les principales régions métropolitaines. Alors que Victoria, Vancouver et Edmonton présentaient les taux de crimes de violence les plus importants en 1986, Calgary avait le taux le plus bas de toutes les grandes villes canadiennes. Montréal venait au quatrième rang, et Halifax, Toronto et Charlottetown avaient des taux plus élevés que Winnipeg et Regina.

Taux de crimes de violence, selon la province, 1986

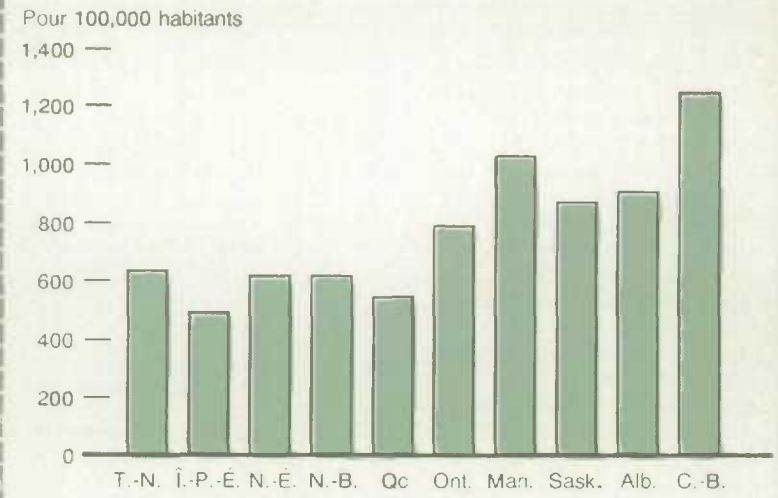

Source : Statistique Canada, publication n° 85-205 au répertoire

Taux de crimes de violence pour certaines villes, 1986

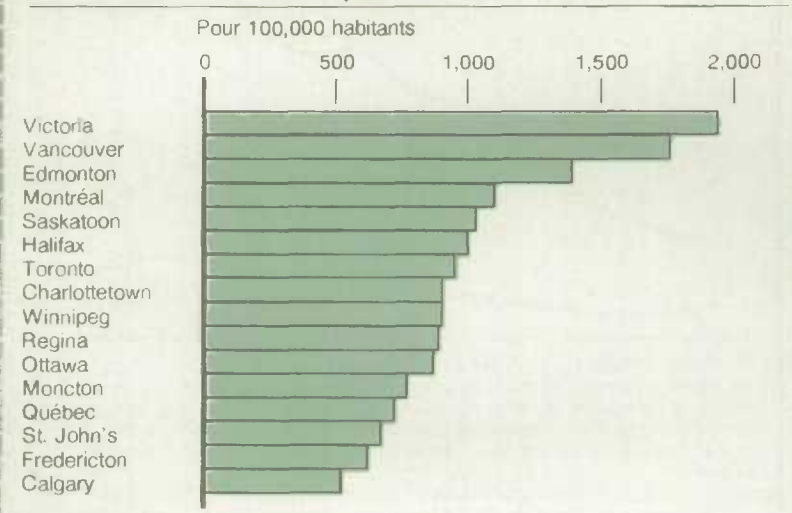

Source : Statistique Canada, n° 85-205 au répertoire

La proportion de crimes violents est habituellement plus élevée dans les grands centres urbains que dans les petites villes ou les villages, mais depuis dix ans, l'incidence des crimes de ce type a généralement augmenté plus rapidement dans les centres moins importants.

En 1986, on comptait une moyenne de 933 crimes de violence pour 100,000 habitants dans les villes de 250,000 habitants et plus. Ce chiffre était de 822 dans les villes de 50,000 à 250,000 habitants, de 769 dans les villes de 10,000 à 50,000 habitants et de 729 dans les centres où la population variait entre 750 et 10,000 habitants.

Entre 1977 et 1986, le taux de crimes de violence a augmenté de 48 % dans les villes de moins de 10,000 habitants, de 44 % dans les villes de 10,000 à 50,000 habitants, de 42 % dans les villes de 50,000 à 250,000 habitants et de 38 % dans les grands centres urbains.

La police résout la plupart des affaires criminelles où il y a eu violence

Généralement, les policiers résolvent ou classent environ les trois quarts des crimes de violence signalés. En 1986, 44 % de tous les crimes violents ont été classés par une accusation et 29 % ont été classés autrement[2].

Toutefois, le pourcentage des différents types de délits violents classés par une accusation varie quelque peu. En 1986, 85 % des homicides et 77 % des tentatives de meurtre ont donné lieu à des accusations. Durant la même année, des accusations ont pu être portées dans à peu près la moitié des cas de voies de fait (56 %) et d'agressions sexuelles (47 %), mais dans seulement 29 % des cas de vols qualifiés.

La plupart des auteurs d'actes criminels violents sont des hommes. En 1986, 76 % des personnes accusées de crimes violents étaient des hommes, 8 % étaient des femmes et 16%, des jeunes contrevenants.

2. Les infractions peuvent être classées par une accusation ou autrement. Elles sont classées par une accusation lorsqu'une arrestation est faite, qu'une citation à comparaître est émise ou qu'un mandat d'arrestation est lancé contre au moins une personne. Une infraction est classée autrement lorsque le contrevenant a été identifié et que l'on possède suffisamment de renseignements pour émettre un mandat, mais qu'il existe des circonstances indépendantes de la volonté des autorités policières qui empêchent ces dernières de faire une mise en accusation. Les taux de classement des homicides sont tirés de *L'homicide au Canada: Perspective statistique*, Statistique Canada, n° 85-209 au répertoire; les taux de classement des autres crimes sont tirés de *Statistique de la criminalité du Canada*, Statistique Canada, n° 85-205 au répertoire.

Holly Johnson est analyste principale en matière de statistique policière au Centre canadien de la statistique juridique de Statistique Canada.

Les statistiques de l'état civil dans un ouvrage hors pair

CET OUVRAGE S'INTITULE *MARIAGE, DIVORCE ET MORTALITÉ: ANALYSE DES TABLES DE MORTALITÉ, CANADA ET RÉGIONS.* On y explique les méthodes ayant servi à élaborer les tables de mortalité par état matrimonial. Ces tables permettent à l'actuaire, au démographe et au spécialiste des sciences sociales d'appliquer les techniques décrites afin de répondre à des questions telles que ☐ *Quelle est la probabilité qu'une femme ou un homme se marie au cours de sa vie?* ☐ *Quelle est la probabilité qu'une femme ou un homme marié divorce?* ☐ *Quelle est la probabilité qu'une personne veuve ou divorcée se remarie?* ☐ Un texte concis, accompagné de graphiques et de tableaux, présente: ☐ les tendances observées au Canada depuis le début des années 1970; ☐ des comparaisons entre les provinces et entre certaines régions; ☐ des comparaisons entre huit pays, dont les États-Unis, la France, la Suède et le Japon.

Mariage, divorce et mortalité, n° 84-536 au répertoire, se vend $35 l'exemplaire au Canada; $36 l'exemplaire à l'étranger. Vous pouvez commander en écrivant ou en postant le bon de commande ci-joint à: Vente des publications, Statistique Canada, Ottawa (Ontario), K1A 0T6. Si vous désirez obtenir un service plus rapide, téléphonez au numéro sans frais 1-800-267-6677 et portez votre commande à votre compte Visa ou MasterCard. Veuillez faire votre chèque ou mandat-poste à l'ordre du Receveur général du Canada – Publications. Pour obtenir plus de renseignements, n'hésitez pas à communiquer avec le centre de consultation régional le plus près de chez vous.

L'EMPLOI CHEZ LES CANADIENS AYANT UNE INCAPACITÉ

par David Gower

De nos jours, au Canada, avoir une incapacité constitue un obstacle important pour la personne qui veut trouver un emploi et le conserver. Bien qu'il y ait une proportion appréciable de personnes handicapées qui soient occupées, ces personnes sont beaucoup moins susceptibles de travailler que celles qui n'ont pas d'incapacité. Il est à noter également que, même en tenant compte des effets de certaines variables (le sexe, l'âge ou le niveau de scolarité), on continue d'observer un écart entre le niveau d'emploi des personnes ayant une incapacité et celui du reste de la population.

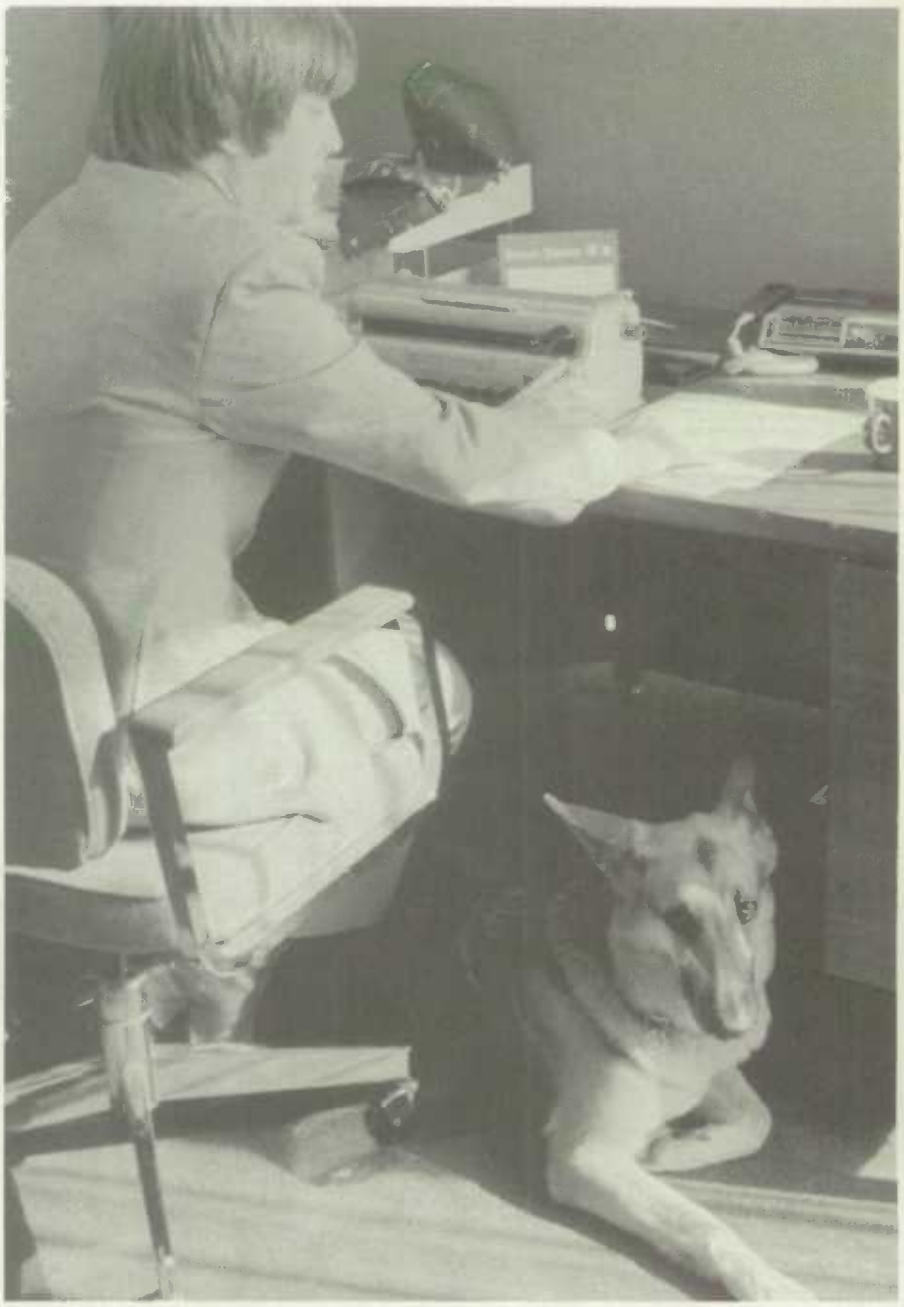

Taux d'emploi peu élevé

En 1984, chez les Canadiens âgés de 15 à 64 ans, 42 % de ceux ayant une incapacité étaient occupés, comparativement à 67 % chez ceux n'ayant aucune incapacité. Au total, près de 640,000 personnes ayant une incapacité travaillaient cette année-là, ce qui correspond à 6 % de l'ensemble des Canadiens qui avaient un emploi.

Le taux d'emploi chez les personnes ayant une incapacité baissait en proportion du degré de gravité de l'incapacité[1]. En effet, près de la moitié (48 %) des personnes ayant une incapacité légère étaient occupées en 1984, comparativement à seulement 33 % de celles ayant une incapacité modérée et à 17 % de celles ayant une incapacité grave.

Chez les personnes ayant une incapacité physique ou sensorielle, le taux d'emploi le plus élevé a été enregistré chez les malentendants et le taux le plus bas, chez les personnes ayant un handicap visuel. Le taux

1. Dans l'enquête, les répondants ont été classés comme ayant une incapacité légère, modérée ou grave. Ont été classées comme ayant une incapacité légère les personnes qui avaient quelques difficultés à effectuer au moins une des activités énumérées. Les personnes totalement incapables de se livrer à une ou deux des activités ont été classées comme ayant une incapacité modérée et celles qui étaient incapables d'effectuer trois activités ou plus, comme ayant une incapacité grave.

d'emploi était également assez bas chez les 35 à 64 ans ayant des problèmes de mobilité ou d'agilité.

Taux d'emploi moins élevé dans tous les groupes d'âge

Chez les personnes de 15 à 34 ans ayant une incapacité (étudiants à temps plein exclus), 59 % des hommes et 47 % des femmes étaient occupés en 1984. Chez les 15 à 34 ans n'ayant pas d'incapacité, les pourcentages correspondants étaient de 83 % et 65 % respectivement.

Chez les 35 à 64 ans, l'écart entre le taux d'emploi des personnes ayant une incapacité et celui des personnes n'en ayant pas était encore plus grand. Chez les personnes ayant une incapacité, seulement 51 % des hommes et 29 % des femmes travaillaient, comparativement à 88 % des hommes et à 55 % des femmes dans le reste de la population.

Toutefois, une partie de l'écart observé entre ces deux groupes tient à des différences dans la répartition par âge des personnes ayant une incapacité et à leur situation familiale. Par exemple, comparativement à la population en général, une proportion beaucoup plus forte de personnes ayant une incapacité chez les 35 à 64 ans sont dans la tranche des 55 à 64 ans, où les taux d'emploi sont en général faibles.

Quand on a normalisé les résultats de l'enquête pour déterminer quel aurait été le taux d'emploi chez les 35 à 64 ans ayant une incapacité si leur répartition par âge et leur situation familiale avaient été les mêmes que chez les personnes n'ayant pas d'incapacité, on a obtenu un taux estimatif de 62 % chez les hommes et de 36 % chez les femmes. Toutefois, bien que ces taux normalisés soient un peu plus proches des chiffres enregistrés pour les personnes n'ayant pas d'incapacité, le gros de l'écart subsiste.

Les possibilités d'emploi augmentent avec le niveau de scolarité

Les taux d'emploi, chez les personnes ayant une incapacité comme chez les autres, augmentent avec le niveau de scolarité. Cependant, l'effet qu'a le niveau de scolarité sur le taux d'emploi est plus marqué chez les personnes ayant une incapacité, en particulier chez les hommes.

Chez les hommes de 15 à 34 ans ayant fait seulement des études primaires ou n'ayant pas fait d'études du tout, le taux d'emploi de ceux ayant une incapacité (33 %) était, en 1984, deux fois moins élevé que le taux de ceux n'ayant pas d'incapacité (71 %). Par contre, le taux d'emploi des hommes ayant une incapacité et ayant fait des études postsecondaires n'était inférieur que de 10 points de pourcentage au taux de ceux n'ayant pas d'incapacité (78 % comparativement à 88 %).

Les chiffres obtenus chez les hommes âgés de 35 à 64 ans sont semblables. Le taux d'emploi des hommes ayant une incapacité et ayant fait peu ou pas d'études était inférieur de 40 points de pourcentage à celui des hommes n'ayant pas d'incapacité. Chez les hommes qui avaient fait des études postsecondaires, l'écart n'était que de 23 points entre les deux groupes.

Le niveau de scolarité a également un effet marqué sur le taux d'emploi des femmes ayant une incapacité : celles qui avaient fait des études postsecondaires avaient un travail selon une proportion beaucoup plus forte que celles qui avaient fait peu ou pas d'études. Cependant, le niveau de scolarité, en tant que facteur déterminant l'écart du taux d'emploi entre les personnes ayant une incapacité et les autres, avait moins d'effet pour les femmes que pour les hommes du fait que, chez les femmes n'ayant pas d'incapacité, le taux d'emploi augmentait aussi très sensiblement avec le niveau de scolarité.

Une des raisons qu'on peut avancer pour expliquer l'importance, chez les hommes ayant un niveau de scolarité peu élevé, de l'écart du taux d'emploi entre ceux qui ont une incapacité et ceux qui n'en ont pas, c'est que ces hommes sont probablement plus nombreux à chercher ou à occuper des emplois comportant un travail manuel, où toute incapacité constitue un désavantage important.

Dans certains cas, le lien entre la scolarité, l'incapacité et l'emploi peut être complexe. Pour certaines personnes, dont l'incapacité survient après la fin des études, le niveau de scolarité atteint aura un effet très important sur la capacité qu'elles auront à s'adapter à leur nouvelle situation. Dans d'autres cas, le genre et le degré de l'incapacité pourront limiter le niveau de scolarité accessible. Cela vaut en particulier pour les personnes ayant une déficience mentale.

Part de la population canadienne ayant une incapacité

Aux fins de l'Enquête sur la santé et l'invalidité au Canada, est considérée comme ayant une incapacité la personne qui déclare avoir de la difficulté à accomplir au moins une des 17 activités de la vie quotidienne énumérées dans le questionnaire. (Dans l'enquête, on demande notamment au répondant d'indiquer s'il peut monter un escalier, soulever des paquets, lire des caractères d'imprimerie ordinaires dans un journal — avec des lunettes, s'il en porte habituellement — et entendre ce qu'on lui dit dans une conversation en tête-à-tête.) Sont également considérées comme ayant une incapacité les personnes vivant avec un problème de santé mentale et celles qui sont limitées dans le genre ou le nombre d'activités auxquelles elles peuvent se livrer en raison d'un problème de santé chronique. Les personnes limitées dans leurs activités uniquement en raison d'une maladie mentale de même que les pensionnaires d'établissements n'ont pas été inclus dans la population des personnes ayant une incapacité.

L'enquête a permis d'identifier toute une gamme de personnes handicapées, allant de celles ayant à l'occasion de la difficulté à accomplir une des activités énumérées à celles qui sont tout à fait incapables de se livrer à plusieurs de ces activités.

Ainsi, d'après les résultats de l'enquête, environ 2.4 millions de Canadiens adultes, soit 13 % de la population hors établissements de 15 ans et plus, avaient une incapacité quelconque en 1983-1984. De ce nombre, près d'un million étaient âgés de 65 ans et plus. Les 1.5 million de personnes qui restent avaient entre 15 et 64 ans et représentaient 9 % de la population hors établissements.

Chez les 15 à 64 ans, la fréquence des cas où une personne a une incapacité augmente sensiblement avec l'âge. En 1984, moins de 5 % des 15 à 34 ans et moins de 10 % des 35 à 54 ans avaient une incapacité, comparativement à 25 % chez les 55 à 64 ans.

Taux d'emploi chez les personnes ayant une incapacité et chez les personnes n'ayant pas d'incapacité, selon le niveau de scolarité, 1984

		Ayant une incapacité		N'ayant pas d'incapacité	
		Études primaires ou pas d'études	Études postsecondaires	Études primaires ou pas d'études	Études postsecondaires
		%			
Groupe des 15 à 34 ans	Hommes	33	78	71	88
	Femmes	28	69	38	77
Groupes des 35 à 64 ans	Hommes	42	70	82	93
	Femmes	18	52	39	68

Source : Statistique Canada, Division de l'analyse des enquêtes sur le travail et les ménages.

Taux de chômage plus élevé

Le taux de chômage chez les personnes ayant une incapacité est plus élevé que dans le reste de la population. Chez les hommes ayant une incapacité, 22 % des 15 à 34 ans et 10 % des 35 à 64 ans étaient en chômage en 1984, comparativement à 13 % et à 6 % chez les hommes n'ayant pas d'incapacité. Chez les femmes de 35 à 64 ans, 13 % de celles qui avaient une incapacité étaient en chômage, comparativement à 7 % pour les autres. Chez les femmes de 15 à 34 ans, qu'elles aient ou non une incapacité, les taux de chômage étaient à peu près les mêmes, soit 14 % et 13 % respectivement.

Une proportion élevée de personnes ayant une incapacité ne font pas partie de la population active

Plus révélateur encore que les écarts entre les taux de chômage est le fait que la proportion de personnes inactives (personnes sans emploi qui ne cherchent pas de travail) est beaucoup plus élevée chez les personnes ayant une incapacité que dans le reste de la population.

Chez les hommes ayant une incapacité, 24 % des 15 à 34 ans et 44 % des 35 à 64 ans étaient inactifs en 1984. Pour les hommes n'ayant pas d'incapacité, la proportion était d'environ 5 % dans les deux mêmes groupes d'âge.

Chez les femmes âgées de 15 à 34 ans et chez celles de 35 à 64 ans, 45 % et 67 % respectivement de celles qui avaient une incapacité étaient inactives, comparativement à 26 % et 40 % respectivement pour les femmes n'ayant pas d'incapacité.

Questions d'intérêt pour l'avenir

Au Canada, les personnes ayant une incapacité sont moins susceptibles de travailler que les autres, quels que soient leur âge, leur sexe ou leur niveau de scolarité, encore que les écarts entre les taux d'emploi semblent diminuer avec l'augmentation du niveau de scolarité. Toutefois, de nombreuses questions touchant l'emploi des personnes ayant une incapacité restent encore à examiner:

- Quels genres d'emplois les personnes ayant une incapacité occupent-elles? Combien d'entre elles exercent un emploi conçu pour les personnes handicapées?
- Le faible taux d'emploi des personnes ayant une incapacité est-il attribuable au fait que leurs services sont peu en demande ou à d'autres facteurs, par exemple à des difficultés de transport ou à l'inaccessibilité à certains immeubles ou installations?
- Les conditions existant sur les marchés du travail régionaux influent-elles sur les possibilités d'emploi des personnes ayant une incapacité? Les personnes handicapées qui vivent en région rurale sont-elles encore plus désavantagées que celles qui vivent en milieu urbain?
- Le revenu, les avantages sociaux et les possibilités d'avancement des personnes ayant une incapacité se comparent-ils à ceux de l'ensemble de la population?
- Si plus de personnes ayant une incapacité avaient un niveau de scolarité plus élevé, auraient-elles les mêmes possibilités d'emploi que celles qui ont actuellement un niveau de scolarité élevé? Le genre d'études a-t-il une influence sur les chances de trouver du travail?

David Gower est analyste à la Division de l'analyse des enquêtes sur le travail et les ménages de Statistique Canada.

Pourcentage de personnes handicapées et de personnes non handicapées ayant un emploi, selon l'âge, 1984

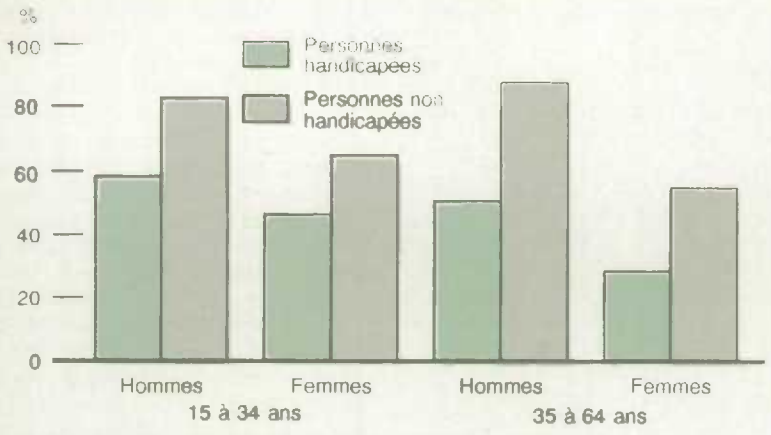

Source : Statistique Canada, Division de l'analyse des enquêtes sur le travail et les ménages.

Pourcentage de personnes handicapées et de personnes non handicapées ne faisant pas partie de la population active, selon l'âge, 1984

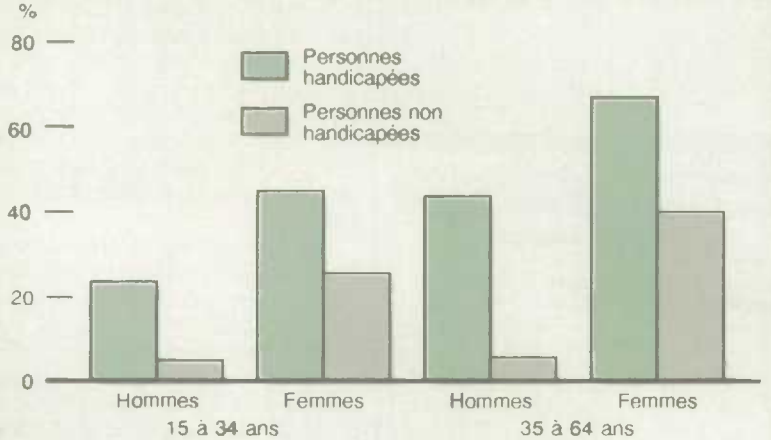

Source : Statistique Canada, Division de l'analyse des enquêtes sur le travail et les ménages.

- Deux sources présentent des données plus détaillées sur la situation des personnes ayant une incapacité qui sont sur le marché du travail. La première, une publication de l'auteur du présent article, s'intitule *Activité sur le marché du travail des Canadiens atteints d'une incapacité: Résultats de l'Enquête sur la santé et l'incapacité au Canada, 1983-1984*, Statistique Canada, nº 71-535 (nº 1) au répertoire.

  La seconde source est l'Enquête sur la santé et les limitations d'activités menée en 1986. Les résultats de cette enquête n'étaient pas parus au moment de la rédaction du présent article; toutefois, les résultats provisoires peuvent être obtenus aux bureaux régionaux de Statistique Canada ou par l'entremise du Programme de la base de données sur l'incapacité de Statistique Canada.

PERTE DE TERRES AGRICOLES DE QUALITÉ SUPÉRIEURE

L'EXEMPLE DU SUD DE L'ONTARIO

par Mary Anne Burke

L'agriculture canadienne a subi des changements considérables depuis 60 ans. Il y a eu une forte baisse de la population rurale et du nombre total d'emplois agricoles. Bon nombre des petites exploitations agricoles ont été regroupées pour en former de plus grandes. De plus, la part de l'agriculture dans le produit intérieur brut a chuté considérablement, bien que la valeur de la production agricole ait augmenté en termes absolus, et les importations de denrées alimentaires se sont accrues.

En outre, la superficie des terres pouvant être exploitées à des fins agricoles a diminué. En 1986, les terres agricoles au Canada totalisaient 167.6 millions d'acres, soit 6.5 millions d'acres de moins qu'en 1951.

La perte de terres agricoles est un problème important, car, en dépit de la superficie du Canada, seulement 11 % des terres canadiennes sont cultivables. En outre, les terres agricoles de qualité supérieure constituent moins de 0.5 % des ressources foncières totales, ce qui équivaut à une superficie légèrement inférieure à celle de la Nouvelle-Écosse. Les terres agricoles du Canada, particulièrement celles de qualité supérieure, sont de plus en plus soumises à des nécessités contradictoires.

La perte de terres agricoles de qualité supérieure résulte en partie de l'urbanisation. Les premiers arrivants se sont installés sur les terres les plus fertiles, et ces communautés ont ensuite pris de l'expansion. À mesure que des villes telles que Toronto, Montréal et Vancouver se sont étendues, les ressources foncières agricoles de qualité supérieure ont été utilisées pour répondre à des besoins comme le logement, le transport et les loisirs.

La perte nette de terres agricoles enregistrée au Canada entre 1951 et 1986 était imputable aux gains et aux pertes observées dans différentes régions. Par exemple, des terres difficilement cultivables ont été récupérées au nord des Prairies, mais de vastes étendues de terres de qualité supérieure ont été utilisées à des fins autres qu'agricoles en Ontario.

Évolution du secteur agricole au Canada

Depuis que l'exploitation agricole traditionnelle, qui nécessitait l'emploi d'une main-d'oeuvre considérable, s'est fortement mécanisée, un plus petit nombre de personnes peuvent cultiver de plus grandes superficies. La proportion de gens qui vivent dans les régions rurales a diminué, comme celle de la main-d'oeuvre agricole. En 1986, près du quart de la population canadienne (24 %) vivait en milieu rural, ce qui représente moins que la moitié du pourcentage enregistré en 1921 (53 %). Au cours de la même période, la proportion de la population active représentée par la main-d'oeuvre agricole est tombée de 33 % à 4 %, tandis que la taille moyenne d'une exploitation agricole est passée de 198 à 572 acres.

La production agricole, exprimée en pourcentage du produit intérieur brut, est passée d'un sommet de 18 %, atteint en 1926, à seulement 2 % en 1986. Cette régression n'a toutefois pas été régulière, les diminutions les plus importantes ayant été enregistrées vers la fin des années 1920 et le milieu des années 1950.

La valeur des denrées alimentaires importées au Canada a fortement augmenté. En 1986, elle atteignait 6.7 milliards de dollars. Compte tenu de l'inflation, ce chiffre représente une hausse de 264 % par rapport au total de 1946.

L'agriculture en pourcentage du produit intérieur brut, 1926-1986

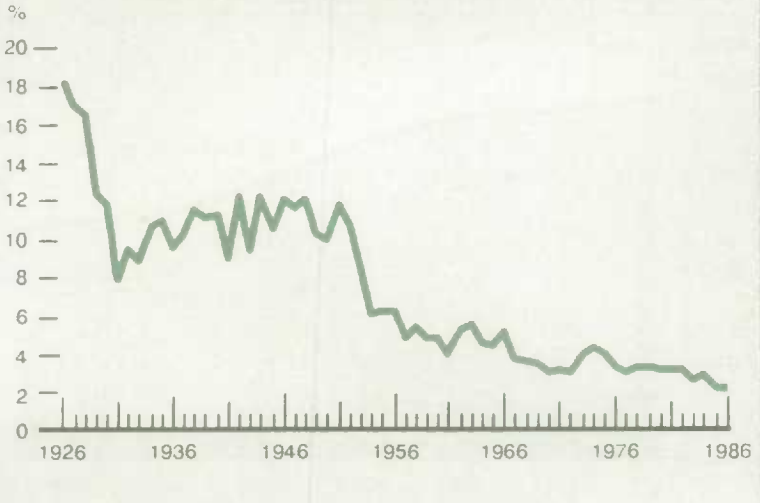

Sources : Statistique Canada, publications nos 11-516 et 13-201 au répertoire

TERRES AGRICOLES DE QUALITÉ SUPÉRIEURE EN ONTARIO

Région du Niagara

Niagara: ventes de $1,085 par acre*

Zones de culture intensive

Waterloo: ventes de $941 par acre
Oxford: ventes de $796 par acre
Hamilton-Wentworth: ventes de $758 par acre
Halton: ventes de $724 par acre

Zones de très haute productivité

York: ventes de $642 par acre
Perth: ventes de $632 par acre
Essex: ventes de $630 par acre

* Ces données sont fondées sur la valeur des ventes de produits agricoles par acre en 1986.

Pertes de terres agricoles en Ontario

En Ontario, la superficie du territoire agricole décroît depuis 1931. Entre 1931 et 1986, le nombre total d'acres de terres cultivables dans cette province est passé de 22.8 millions à 13.9 millions, ce qui représente une perte nette de 8.9 millions d'acres. De cette superficie agricole perdue, 5.7 millions d'acres (64 %) étaient des terres non améliorées[1], tandis que le reste, 3.2 millions d'acres (36 %), consistait en des terres améliorées[2].

La perte de terres agricoles dans le sud de l'Ontario est particulièrement digne d'attention. On trouve, dans cette région, des terres agricoles de productivité supérieure, notamment celles de la région du Niagara, un des rares endroits au Canada où l'on cultive des fruits tendres et du raisin, et celles de la région du Holland Marsh, au nord de Toronto. En outre, une proportion élevée des terres utilisées à des fins autres qu'agricoles dans ces régions étaient des terres améliorées.

Dans les régions agricoles les plus riches du sud de l'Ontario, le nombre d'acres de terre agricole a chuté de 26 % entre 1931 et 1986, étant passé de 3.0 millions à 2.2 millions. Presque un demi-million d'acres, soit 63 % du total, étaient des terres améliorées.

En proportion, la perte la plus importante de terres agricoles dans le sud de l'Ontario a eu lieu dans la région du Niagara, où le rendement par acre en dollars était le plus élevé. La superficie agricole y a baissé de plus du tiers (35 %), étant passée de 366,000 à 237,000 acres. Les terres améliorées représentaient plus des trois quarts (77 %) de cette perte.

Au cours de la même période, les autres régions ont perdu environ le quart de leur superficie agricole, les terres améliorées constituant encore la partie la plus importante de la perte.

Terres agricoles dans la région du Niagara, 1921-1986

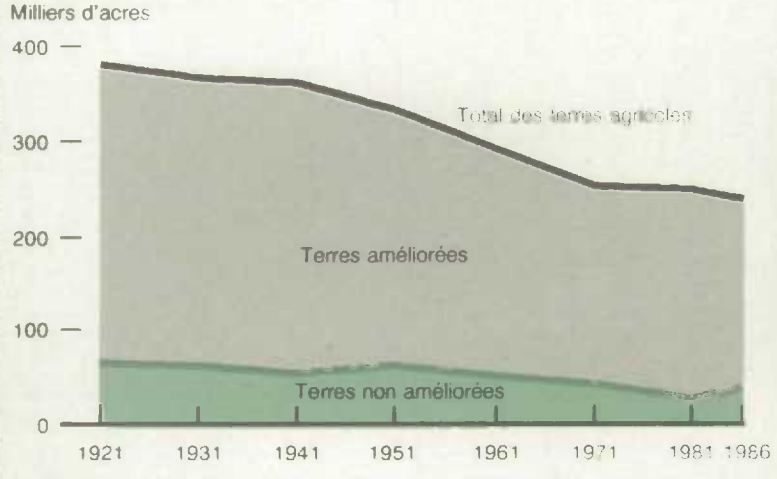

Source : Statistique Canada, recensement de l'agriculture.

1. Les terres non améliorées comprennent les terres à bois, les boisés, les cultures d'arbres de Noël, les pacages ou les terres à foin, les marécages et les marais; les grandes terres à bois ne sont pas incluses.
2. Les terres améliorées comprennent toutes les terres cultivées ainsi que les terres en jachère et les pâturages améliorés.

Mary Anne Burke est directrice adjointe de la revue *Tendances sociales canadiennes*.

INDICATEURS SOCIAUX

	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987
POPULATION								
Canada, 1er juin (en milliers)	24,042.5	24,341.7	24,583.1	24,787.2	24,978.2	25,165.4	25,353.0	25,625.1[p]
Croissance annuelle (%)	1.2	1.2	1.0	0.8	0.8	0.7	0.7	1.1[p]
Immigration[1]	138,079	129,466	134,920	105,286	87,504	84,062	88,051	123,076[p]
Émigration[1]	51,060	43,609	45,338	50,249	48,826	46,252	44,816	41,090[p]
FAMILLE								
Taux de natalité (pour 1,000 habitants)	15.5	15.3	15.1	15.0	15.0	14.8	14.7	*
Taux de nuptialité (pour 1,000 habitants)	8.0	7.8	7.6	7.4	7.4	7.3	6.9	*
Taux de divorce (pour 1,000 habitants)	2.6	2.8	2.9	2.8	2.6	2.4	*	*
Nombre de familles touchées par le chômage (en milliers)	671	694	986	1,072	1,037	991	918	870
POPULATION ACTIVE								
Niveau total de l'emploi (en milliers)	10,708	11,006	10,644	10,734	11,000	11,311	11,634	11,955
- secteur des biens (en milliers)	3,514	3,581	3,260	3,209	3,309	3,348	3,417	3,489
- secteur des services (en milliers)	7,194	7,425	7,384	7,525	7,692	7,963	8,217	8,465
Nombre total de chômeurs (en milliers)	865	898	1,314	1,448	1,399	1,328	1,236	1,167
Taux de chômage	7.5	7.5	11.0	11.9	11.3	10.5	9.6	8.9
Emploi à temps partiel (%)	13.0	13.5	14.4	15.4	15.4	15.5	15.6	15.2
Taux d'activité des femmes	50.4	51.7	51.7	52.6	53.5	54.3	55.1	56.2
Taux de syndicalisation (en % du nombre de salariés)	32.2	32.9	33.3	35.7	35.1	34.4	*	*
REVENU								
Revenu familial médian (en dollars de 1986)	37,855	36,923	35,420	34,862	34,828	35,455	36,042	*
Pourcentage des familles à faible revenu	12.2	12.0	13.2	14.0	14.5	13.3	12.3	*
Gains tirés d'un emploi à temps plein par les femmes en pourcentage de ceux tirés d'un emploi à temps plein par les hommes	-	63.6	64.0	-	65.5	64.9	66.0	*
ÉDUCATION								
Effectifs des niveaux primaire et secondaire (en milliers)	5,106.3	5,024.2	4,994.0	4,974.9	4,946.1	4,927.8	4,938.0	*
Effectifs à temps plein du niveau postsecondaire (en milliers)	643.4	675.3	722.0	766.7	782.8	789.8	796.9	804.2[p]
Nombre de doctorats décernés	1,738	1,816	1,713	1,821	1,878	2,000	2,218	*
Dépenses publiques en matière d'éducation (en millions de dollars de 1987)	28,095.8	28,790.5	28,929.6	29,475.2	28,642.5	31,381.7	30,013.5	30,232.6[p]
SANTÉ								
Taux de suicide (pour 100,000 habitants)								
- hommes	21.2	21.3	22.3	23.4	21.4	20.5	22.8	*
- femmes	6.8	6.8	6.4	6.9	6.1	5.4	6.4	*
Pourcentage des personnes de 15 ans et plus qui fument régulièrement la cigarette - hommes	-	36.7	-	34.0	-	33.1	30.8	*
- femmes	-	28.9	-	28.3	-	27.8	25.8	*
Dépenses publiques en matière de santé (en millions de dollars de 1987)	24,416.9	25,982.5	27,046.9	28,501.8	29,552.9	30,267.1	31,271.0	32,149.8[p]
JUSTICE								
Taux de criminalité (pour 100,000 habitants)								
- crimes de violence	648	666	685	692	714	749	808	853[p]
- crimes contre la propriété	5,551	5,873	5,955	5,717	5,607	5,560	5,714	5,700[p]
- homicides	2.5	2.7	2.7	2.7	2.7	2.8	2.2	2.5[p]
ADMINISTRATION PUBLIQUE								
Dépenses au titre des programmes sociaux[2] (en millions de dollars de 1987)	118,984.6	121,610.7	130,153.6	136,395.7	139,371.6	144,606.4	146,052.0	147,464.2[p]
- en % des dépenses totales	57.8	57.3	58.1	59.5	58.2	59.2	59.8	60.4[p]
- en % du PIB	24.7	24.7	27.9	28.5	27.7	27.7	27.4	26.6[p]
Nombre de prestataires de l'assurance-chômage (en milliers)	2,274.1	2,432.4	3,123.1	3,396.1	3,221.9	3,181.5	3,136.7	3,079.9
Nombre de prestataires de la sécurité de la vieillesse et du supplément de revenu garanti[m] (en milliers)	2,236.0	2,302.8	2,368.6	2,425.7	2,490.9	2,569.5	2,652.2	2,748.5
Nombre de bénéficiaires du Régime d'assistance publique du Canada[m] (en milliers)	1,334.3	1,418.4	1,502.8	1,832.9	1,894.9	1,923.3	1,892.9	1,902.9
INDICATEURS ÉCONOMIQUES								
PIB (dollars de 1981) - variation annuelle en %	+1.5	+3.7	−3.2	+3.2	+6.3	+4.3	+3.3	+4.0[p]
Taux d'inflation annuel (%)	10.2	12.5	10.8	5.8	4.4	4.0	4.1	4.4
Nombre de mises en chantier dans les régions urbaines	125,013	142,441	104,792	134,207	110,874	139,408	170,863	215,340

- données non disponibles * données non encore disponibles [p] estimations provisoires [m] chiffres de mars

1. Pour l'année se terminant le 31 mai.
2. Comprend : protection de la personne et de la propriété, santé, services sociaux, éducation, loisirs et culture.

Pour de plus amples renseignements :

Terre-Neuve et Labrador
St. John's (T.-N.) : 1-709-772-4073 ou 1-800-563-4255

Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick et Île-du-Prince-Édouard
Halifax (N.-É.) : 1-902-426-5331 ou 1-800-565-7192

Québec
Montréal (Qc) : 1-514-283-5725 ou 1-800-361-2831

Nipissing (Ont.)
Sturgeon Falls (Ont.) : 1-705-753-3200

Sud de l'Ontario
Toronto (Ont.) : 1-416-973-6586 ou 1-800-268-1151

Manitoba
Winnipeg (Man.) : 1-204-983-4020 ou 1-800-542-3404

Saskatchewan
Regina (Sask.) : 1-306-780-5405 ou 1-800-667-7164

Alberta et Territoires du Nord-Ouest
Edmonton (Alb.) : 1-403-495-3027 ou 1-800-282-3907
Territoires du Nord-Ouest (à frais virés) : 1-403-495-3028

Sud de l'Alberta
Calgary (Alb.) : 1-403-292-6717 ou 1-800-427-9708

Colombie-Britannique et Yukon
Vancouver (C.-B.) : 1-604-666-3691 ou 1-800-663-1551 (sauf Atlin)
Yukon et Atlin (C.-B.) : zénith 08913

Région de la capitale nationale
1-613-951-8116

VOUS DÉMÉNAGEZ ?

VEUILLEZ NOUS PRÉVENIR SIX SEMAINES À L'AVANCE DE TOUT CHANGEMENT D'ADRESSE POUR ÉVITER L'INTERRUPTION DE LA LIVRAISON.

CHANGEMENT D'ADRESSE
☐ Facturez à ☐ Envoyez à

COMPAGNIE

DIVISION

À L'ATTENTION DE

Nº DE TÉLÉPHONE

ADRESSE

VILLE/PROV.

PAYS

CODE POSTAL

Vous désirez que nous communiquions avec vous en :
☐ français ☐ anglais

STATISTIQUE CANADA : VOTRE PARTENAIRE DANS LE MONDE DE L'INFORMATION

Quelques ouvrages de référence

Numéro au répertoire	Titre	Prix (en dollars canadiens)	
		Canada	Ailleurs
11-516F	Statistiques historiques du Canada	$60.00	$72.00
13-201	Système de comptabilité nationale. Comptes nationaux des revenus et des dépenses	$30.00	$31.00
63-207	Cinémas et distributeurs de films	$5.00	$6.00
65-007	Importations par marchandises	$50.00	$60.00
71-001	La population active	$20.00	$21.50
71-201	Statistiques chronologiques sur la population active : chiffres réels, facteurs saisonniers et données désaisonnalisées	$50.00	$60.00
71-535 (nº 1)	Activité sur le marché du travail des Canadiens atteints d'une incapacité	$24.00	$25.00
81-241	Enseignants dans les universités	$20.00	$21.00
82-207	Le cancer au Canada	$35.00	$36.50
82-555F	Rapport de l'enquête sur la santé et l'incapacité au Canada	$15.00	$16.50
85-205	Statistiques de la criminalité du Canada	$30.00	$31.50
85-209	L'homicide au Canada : perspective statistique	$30.00	$31.00
87-204	Statistiques de la culture. Industrie du film : tableaux	$15.00	$16.00
87-504	Enquête sur les voyages des Canadiens : Canadiens voyageant au Canada	$40.00	$41.00

Pour commander une ou plusieurs de ces publications, composer le 1-800-267-6677

Statistics Canada Library
Bibliothèque Statistique Canada
1010019371

TOUT POUR VOUS!

LES DONNÉES ÉCONOMIQUES ET L'ANALYSE QUE VOUS RECHERCHEZ

L'Observateur économique canadien:
Le nouveau bulletin économique mensuel de Statistique Canada

Aucune autre publication ne vous procure autant de renseignements relatifs à l'économie canadienne

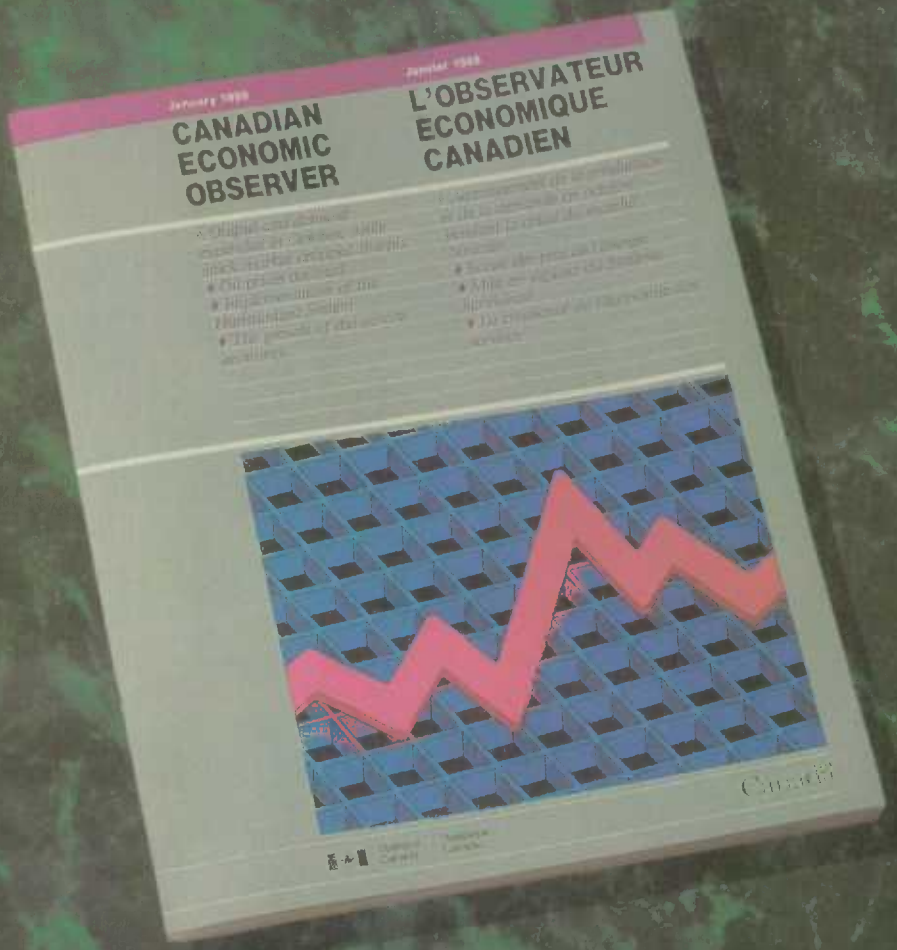

Les données du mois

Des données de dernière heure comprenant toutes les séries de statistiques les plus importantes qui ont été diffusées deux semaines avant la date de publication du bulletin.

La situation économique actuelle

Le rendement de l'économie au cours du mois, présenté en bref, comportant une analyse de l'emploi, de la production, de la demande et des principaux indicateurs précurseurs des tendances de l'activité économique.

Des notes techniques et statistiques

Des notes portant sur les nouveaux programmes statistiques ou les programmes révisés et sur les progrès en matière de méthodologie propres à Statistique Canada.

Les principaux événements économiques

Des événements internationaux et nationaux influençant l'économie canadienne, présentés en ordre chronologique.

Des études spéciales

Une recherche approfondie des affaires et des questions d'actualité liées à l'économie.

Un aperçu statistique

Des tableaux, des graphiques et des diagrammes englobant les statistiques des comptes nationaux, de la production, de la demande, du commerce, de l'emploi, des marchés financiers, etc.

ET PLUS ENCORE

Une analyse régionale

Des ventilations par province d'indicateurs économiques stratégiques.

Un survol de l'économie internationale

Un sommaire du rendement de l'économie des partenaires commerciaux du Canada, comme l'Europe, le Japon et les États-Unis.

Abonnez-vous dès maintenant et économisez!

Économisez **$40** sur le prix à l'unité de **L'Observateur économique canadien**

N° 11-010 au répertoire
Abonnement annuel (12 numéros): $200 au Canada; $225 à l'étranger
Prix au numéro: $20 au Canada; $25.50 à l'étranger
(Ces prix incluent les frais de port et de manutention.)

Pour obtenir un service plus rapide, composez le numéro sans frais 1-800-267-6677 et portez votre commande à votre compte Visa ou MasterCard.

Vous pouvez commander en remplissant le bon de commande ci-joint ou en écrivant à Vente des publications, Statistique Canada, Ottawa (Ontario), K1A 0T6. Si vous désirez obtenir un service plus rapide, téléphonez au numéro sans frais 1-800-267-6677 et portez votre commande à votre compte Visa ou MasterCard.
Veuillez faire votre chèque ou mandat-poste à l'ordre du Receveur général du Canada - Publications.

Pour obtenir plus de renseignements, n'hésitez pas à communiquer avec le centre de consultation de Statistique Canada le plus près de chez vous.

VOUS DÉSIREZ FAIRE L'ACQUISITION D'UNE OEUVRE ORIGINALE ?

Alors *Tendances sociales canadiennes* est la publication qu'il vous faut. Première en son genre sur la scène canadienne, cette revue retient l'attention des gens d'ici et d'ailleurs qui désirent en savoir plus sur les questions sociales de l'heure au pays.

À l'aide d'abondantes statistiques extraites de nombreux documents, *Tendances sociales canadiennes* brosse le tableau de la dynamique de la population canadienne, de la criminalité, de l'éducation, de la sécurité sociale, de la santé, de l'habitation et de plusieurs autres sujets.

Que ce soit pour les analystes de la politique sociale, les analystes des tendances oeuvrant au sein des administrations publiques et du monde des affaires, les enseignants ou encore les étudiants, *Tendances sociales canadiennes* dégage l'information nécessaire à des discussions et des analyses approfondies relativement aux questions sociales.

Tendances sociales canadiennes présente également les plus récents indicateurs sociaux de même que des renseignements relatifs aux produits et services qu'offre Statistique Canada.

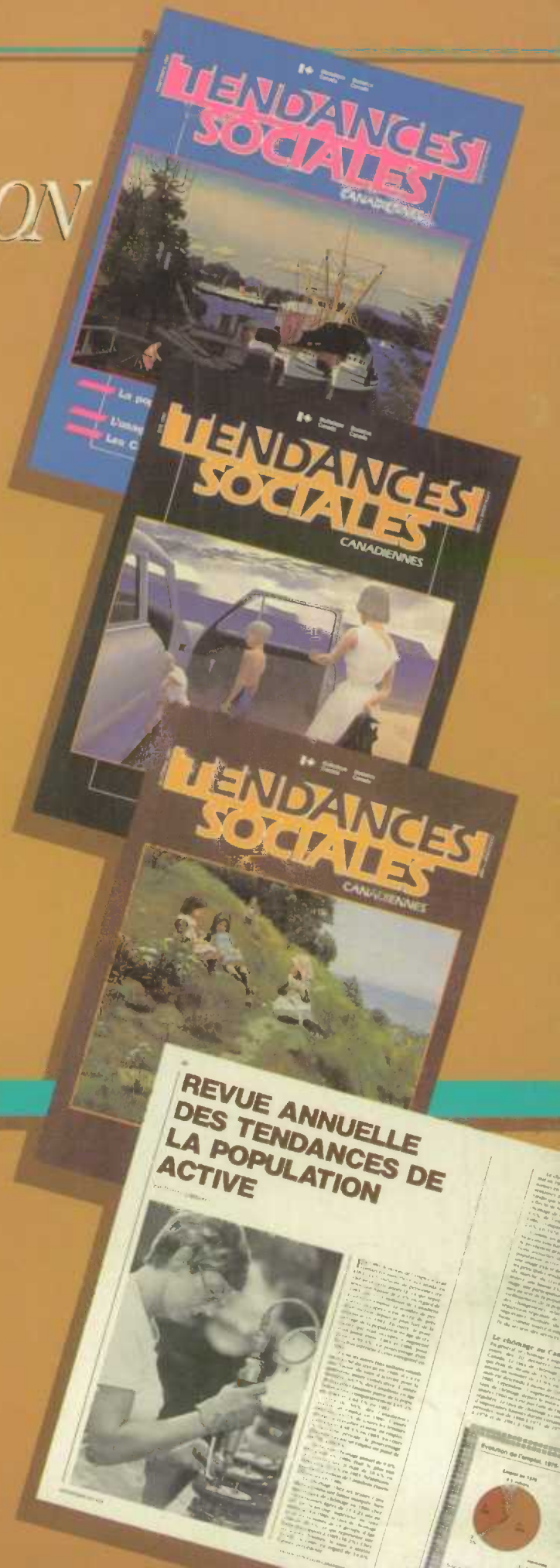

TENDANCES SOCIALES CANADIENNES

(Numéro 11-008F au répertoire) est publiée quatre fois l'an et se vend $8 l'exemplaire ou $32 l'abonnement annuel au Canada, et $9 l'exemplaire ou $36 l'abonnement annuel à l'étranger (étudiants: 30% de rabais). Vous pouvez vous procurer cette revue en vous adressant à:

Vente des publications
Statistique Canada
Ottawa (Ontario)
K1A 0T6
Téléphone: 1-800-267-6677

Les prix incluent les frais de port et de manutention. Les paiements doivent être faits en dollars canadiens ou l'équivalent ($US 28 l'abonnement annuel; $US 7 l'exemplaire).